



BorgWarner Supplier Manual

Date de rév. : 9 août 2023

Copie traduite du Manuel du Fournisseur GSM-P-001.

Cette copie ne doit servir aux régions où l'anglais n'est pas la langue maternelle et ne doit être utilisée qu'à titre de document de référence. La version anglaise contrôlée du Manuel du Fournisseur figurant sur le site Extra ICE de BorgWarner est le seul document contraignant.

CE DOCUMENT N'EST PAS CONTRÔLÉ S'IL EST IMPRIMÉ SUR PAPIER.

Sommaire

La philosophie d'entreprise BorgWarner

1. Vision, mission & valeurs.....	5
1.1. Vision.....	5
1.2. Mission.....	5
1.3. Notre engagement : les valeurs BorgWarner	5
2. Principes de la politique qualité.....	7
3. Buts & domaine d'application	8
4. Code de Conduite des Fournisseurs	10
4.1. Inclusion. Respect des droits individuels	10
4.2. Intégrité. Estime de la vérité.....	12
4.3. Excellence. Focus sur les résultats.....	14
4.4. Responsabilité. Notre engagement.....	15
4.5. Collaboration. Engendrer la confiance.....	17
4.6. Adhérence	17
4.7. Diligence raisonnable relative aux chaînes d'approvisionnement (règles de diligence raisonnable).....	18
5. Accès au Manuel du Fournisseur/responsabilités.....	18
5.1. Communication avec le Fournisseur/accès	18
5.2. Responsabilités de BorgWarner.....	19
5.3. Responsabilités du Fournisseur.....	19
5.4. Révisions	19

BorgWarner/produit commercial Fournisseur/processus services

6. Attentes commerciales.....	20
6.1. Processus d'Achat.....	20
6.2. Amélioration continue.....	21
6.3. Programme relatif aux minorités	22
6.4. Maintenance & remplacement	23
6.5. Termes & conditions.....	23
6.6. Garantie	23
6.7. Facturation.....	23
6.8. Publicité et relations publiques	24
6.9. Plans de réserve	25
7. Politique relative à l'outillage et au calibrage.....	25
7.1. Généralités	25

7.2.	Définitions	26
7.3.	Proposition commerciale & conception	27
7.4.	Facturation	28
7.5.	Identification de l'outillage & propriété	29
8.	Prototypes	30
8.1.	Généralités	30
8.2.	Exigences de soumission	30
8.3.	Identification de l'emballage à définir par le site de réception	31
8.4.	Prototype d'outillage	31
9.	Exigences qualité	31
9.1.	Généralités	31
9.2.	Évaluations des Fournisseurs	32
9.3.	Planification avancée de la qualité du produit (APQP)	33
9.4.	Audit de processus « Nous sommes prêts »	34
9.5.	Processus d'homologation des pièces de production (PPAP)	36
9.6.	Confinement de début de production (EPC)	38
9.7.	Capabilité du processus et surveillance	40
9.8.	Plaintes liées au matériel acheté (CPM)	42
9.9.	Imputation des coûts au Fournisseur	46
9.10.	Exigences en matière de traçabilité	47
9.11.	Exigences relatives au logiciel embarqué	48
9.12.	Exigences en matière de sécurité des produits	48
9.13.	Exigences en matière de propreté	49
10.	Éléments fondamentaux du système qualité - OBSOLÈTE	49
11.	Management de changement du Fournisseur	49
11.1.	Généralités	49
11.2.	Changements temporaires	49
11.3.	Changements permanents	50
11.4.	Processus de revue	51
12.	Attentes quant aux matériels/livraison	51
12.1.	Attentes quant à la livraison	51
12.2.	Emballage/conteneurisation	53
12.3.	Étiquetage & identification	54
12.4.	Transport & sécurité de la chaîne d'approvisionnement	55
12.5.	Entreprises de transport désignées	58

Questions liées à la performance et au processus

13. Indicateurs de performance du Fournisseur	59
13.1. Généralités	59
13.2. Performance qualité	59
13.3. Performance de livraison	61
13.4. Performance en réduction des coûts	62
13.5. Performance de durabilité	63
13.6. Performance de lancement	65
13.7. Carte de scores équilibrés du Fournisseur (Supplier Balanced Scorecard)	66
13.8. Système d'évaluation du Fournisseur	66
13.9. Valeurs des couleurs de notation	67
14. Audits de processus post SOP	67
14.1. Vérification de conformité	67
14.2. Accès du vérificateur	67
15. Liste approuvée de sourcing (ASL) processus & répertoire	67
15.1. Généralités	67
15.2. Classification des Fournisseurs	68
15.3. Maintien en attente de nouveau contrat (NBH)	69
16. Conférences de Fournisseurs/sommets	70
17. Conservation des dossiers	71
18. Conditions requises pour les Fournisseurs de produits électroniques	71
18.1. Champ d'application	71
18.2. Qualifications des composants	71
18.3. Normes d'exécution du travail	71
18.4. Cartes de circuits imprimés (Cartes imprimées)	72
18.5. Traçabilité	72
18.6. Utilisation d'autres composants	73
18.7. Autres sources de composants	73
18.8. Durée de conservation des composants	74
18.9. Manipulation et protection contre les perturbations électrostatiques	74
18.10. Qualification des outils PCBA	74
18.11. Obligations logicielles pendant la durée de vie du produit	74
19. Historique des révisions du Manuel du Fournisseur	78
ANNEXES :	81
A-1 Acronymes & Abréviations	81
A-2 Formulaires	83

La philosophie d'entreprise BorgWarner

1. Vision, mission & valeurs

1.1. Vision

Un monde propre et efficace ~~du monde~~ sur le plan énergétique.

1.2. Mission

Nous offrons des solutions de mobilité innovatrices et durables pour le marché automobile.

1.3. Notre engagement : les valeurs BorgWarner

Inclusion (respect des droits individuels)

- Nous croyons au respect mutuel.
- Nous créons un environnement sûr dans lequel nous sommes libres d'être nous-mêmes.
- Nous respectons la diversité des personnes, des idées et des expériences.

Intégrité (estime de la vérité)

- Nous honorons la transparence et l'authenticité.
- Nous faisons et disons la bonne chose, même si ce n'est pas ce qu'il y a de plus facile.
- Nous dépendons de l'un l'autre pour répondre à nos promesses.

Excellence (focus sur les résultats)

- Nous estimons qu'il y a toujours un moyen d'obtenir les meilleurs résultats possibles.
- Nous contribuons à notre développement en nous instruisant et en partageant les renseignements.
- Nous visons haut et nous nous engageons à atteindre nos objectifs.

Responsabilité (notre engagement)

- Nous estimons que la sécurité est la plus haute priorité.
- Nos communautés locales et l'environnement global nous tiennent à cœur.
- Nos talents et nos ressources ont un impact significatif.

Collaboration (engendrer la confiance)

- Nous sommes convaincus que le travail d'équipe suscite un rendement de haut niveau.
- Nous collaborons sans limites.
- Nous sommes un seul BorgWarner.

For Reference Only

2. Principes de la politique qualité

Une gestion orientée qualité et des collaborateurs engagés, telles sont les clés du succès et de la satisfaction de la clientèle. Nous apportons constamment des améliorations à la qualité, aux coûts et à la fiabilité de nos produits. Nous fournissons en tout temps des produits et des services qui correspondent aux attentes du Client ou vont au-delà et nous nous efforçons aussi d'anticiper ses exigences.

BorgWarner cherche à atteindre à maintenir une réputation d'excellence auprès des communautés qui l'entourent. Pour ce faire, priorité est donnée à tous nos employés et Fournisseurs de viser la qualité dans tout ce qu'ils entreprennent au nom de la société. Notre conviction est que le succès est la marque d'un renouvellement constant. La qualité est au cœur de notre culture de « Leadership Produit ». Ainsi, tous les employés BorgWarner adhèrent à la CQC.

Satisfaction du Client

Qualité Produit

Amélioration Continue

3. Buts & domaine d'application

« Nous avons besoin de Fournisseurs qui visent le sommet dans le domaine de la qualité et des services. »

Avant d'exposer les lignes directrices, nous énonçons d'abord les principes généraux qui sous-tendent l'orientation de ce programme. Nous nous assurons ainsi qu'avant de se joindre à notre réseau, un Fournisseur possède une connaissance approfondie de nos objectifs, de notre procédure et de nos attentes à son égard et à l'égard de toutes les entreprises de notre réseau.

But

Ce manuel vise à donner des directives aux Fournisseurs et aux employés de BorgWarner en ce qui concerne nos attentes sur le plan commercial, qualité, livraison, technologie ou affaires.

Il est reconnu que le principal défi de notre industrie est de satisfaire à la demande de produits de meilleure qualité. BorgWarner a toujours eu pour mission de fabriquer des produits de la plus haute qualité possible. Notre politique est de satisfaire et même de dépasser les exigences des Clients en adoptant le standard zéro défaut.

Ce manuel décrit les procédures et les systèmes inhérents à une approche de la qualité qui s'appuie sur la prévention des défauts et l'amélioration continue. BorgWarner a choisi cette approche et s'attend à ce que ses Fournisseurs l'adoptent aussi. Il est essentiel que nos partenaires de la chaîne logistique manifestent le même enthousiasme pour l'excellence en vue de viser le rang de leader mondial et qu'ils se dédient aux buts communs décrits dans ce manuel. Ce document, destiné à l'ensemble des Fournisseurs, a été rédigé dans cet esprit et les points suivants s'appliquent à tous les établissements de BorgWarner :

- Communiquer au Fournisseur de BorgWarner les attentes, les buts et les exigences minimales pour assurer la qualité des pièces fournies.
- Encourager la communication franche et ouverte d'idées, d'informations et de notifications des problèmes entre Fournisseurs, BorgWarner et ses Clients, dans un esprit d'équipe et de coopération.
- Développer un plan d'ensemble pour assurer que le démarrage de la production et l'accélération de la cadence s'effectuent en douceur aussi bien du côté de BorgWarner que de celui du Fournisseur, en s'appuyant sur une communication et une planification efficaces.
- Définir les procédures et les documents liés à l'assurance qualité auxquels les Fournisseurs doivent se soumettre pour mettre en œuvre un système de qualité efficace basé sur la norme ISO 9001, tout en évoluant vers l'application de la norme IATF 16949.

Domaine d'application

Ce Manuel du Fournisseur s'applique à tous les Fournisseurs de matières retenus pour la production et de pièces détachées qui approvisionnent les installations de production de BorgWarner. Ces procédures peuvent s'appliquer à d'autres pièces,

matières et services (tels que les outils et fournitures consommables, le matériel indirect, l'équipement capital et les services n'ayant pas trait à la production). Si les procédures en question s'appliquent aux outils et aux fournitures, le bon de commande le spécifie.

Responsabilités

- Tous les Fournisseurs de matériel de production et de pièces de rechange sont tenus de maintenir un système qualité global afin de s'assurer de la conformité avec les exigences du contrat et de ce manuel. Ce dernier décrit les attentes minimales et le processus suivi par BorgWarner pour évaluer les aptitudes et la performance de chaque Fournisseur. BorgWarner privilégie les Fournisseurs ayant au moins obtenu la certification ISO 9001 et qui obtiendront la certification IATF 16949.
- L'organisation transmettra à ses Fournisseurs toutes les exigences réglementaires et légales applicables ainsi que les caractéristiques spéciales des produits et des processus, et elle exige que les Fournisseurs fassent suivre toutes les exigences applicables à la chaîne d'approvisionnement jusqu'au point de fabrication.
- BorgWarner privilégie les Fournisseurs qui ont obtenu la certification ISO 14001 ou une certification comparable de leurs Systèmes de Management Environnemental.
- Tous les Fournisseurs de matériel de production et de pièces de rechange doivent informer BorgWarner si un autre client met ce Fournisseur dans un statut spécial en ce qui concerne la qualité ou la livraison. Un tel statut pourrait être une expédition contrôlée, une fermeture du client suite à un problème d'approvisionnement ou d'une action sur terrain.

4. Code de Conduite des Fournisseurs

Les Valeurs de BorgWarner guident nos employés dans la conduite de nos affaires avec nos clients, entre nous, avec les Fournisseurs et avec nos communautés. Ces valeurs, solidement ancrées dans notre culture d'entreprise, servent de modèle pour fixer les standards de conduite en affaires que nous attendons de nos Fournisseurs.

Ces engagements sont conformes aux règles de diligence raisonnable relatives à la chaîne d'approvisionnement. Le respect de ces standards est une condition obligatoire des contrats d'achats signés avec nos partenaires du monde entier.

La même obligation s'impose aux sous-traitants, en particulier dans le cadre de la protection des droits de l'homme et de la prévention ou de la réduction des risques liés à l'environnement à tout moment dans notre chaîne d'approvisionnement. Il est également attendu de nos Fournisseurs qu'ils transmettent à leurs propres Fournisseurs des attentes similaires à celles décrites dans le présent Code de Conduite des Fournisseurs. Le site d'expédition du Fournisseur est encouragé à suivre la formation en ligne sur la durabilité de la chaîne d'approvisionnement de l'AIAG. Cette formation est gratuite et est accessible depuis le lien suivant : <https://www.aiag.org/store/training/details?CourseCode=ELSCS>

4.1. Inclusion. Respect des droits individuels

BorgWarner conduit ses activités dans un climat de respect, de courtoisie et d'impartialité. Les mêmes principes d'équité et d'impartialité s'étendent à tous les Fournisseurs compétents légitimes qui souhaitent conclure un marché avec BorgWarner. Nous comptons sur une communication ouverte, honnête et régulière. Les Fournisseurs de BorgWarner devraient encourager un esprit de travail positif, ouvert à la diversité et équitable en s'opposant au harcèlement et à la discrimination basés notamment sur l'origine nationale et ethnique, la race, la couleur, l'origine sociale, la santé, l'orientation sexuelle, la religion, le genre, l'âge, les opinions politiques ou le handicap.

Principes directeurs gérant les conditions de travail élémentaires

BorgWarner attend de ses Fournisseurs et de ses sous-Fournisseurs qu'ils développent des politiques et des pratiques pour toutes leurs installations du monde entier afin de fournir des conditions de travail qui soient appropriées selon la loi en vigueur et qui renforcent et maintiennent les convictions de BorgWarner.

Nous attendons également de nos Fournisseurs qu'ils adhèrent à la déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les principes et droits fondamentaux au travail et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

- Il est interdit de faire travailler des enfants

Interdit aux Fournisseurs d'employer des personnes dont l'âge est de 15 ans à moins que ce soit dans le cadre d'une formation ou d'un programme d'apprentissage sponsorisé par le gouvernement.

- Le travail forcé et les châtiments corporels sont interdits

Interdit aux Fournisseurs de recourir au travail forcé sous quelque forme que ce soit et de se servir de pratiques physiques abusives, y compris les châtiments corporels ou la menace de châtiments corporels.

- Liberté d'association

Attend des Fournisseurs qu'ils respectent le droit des travailleurs de créer et d'adhérer à une organisation de leur choix et leur droit à la négociation collective, conformément à la législation locale. Les travailleurs ne doivent pas être pénalisés ni soumis à des mesures de harcèlement ou d'intimidation pour avoir exercé un droit légalement protégé d'adhérer ou de ne pas adhérer à de telles organisations légales.

Encourage la communication ouverte entre la direction et les employés concernant les conditions de travail sans crainte de vengeance, d'intimidation ou de harcèlement.

- Compensation

Attend que les employés du Fournisseur perçoivent une rémunération et des avantages compétitifs et conformes aux lois en vigueur régissant les salaires minimums, les heures supplémentaires et les prestations sociales légales. La rémunération versée aux employés des Fournisseurs doit constituer au moins le minimum d'un salaire équitable et décent.

- Recrutement éthique

Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils embauchent des travailleurs de manière légale, équitable et transparente, dans le respect des droits de l'homme. Les Fournisseurs ne doivent pas induire en erreur les travailleurs potentiels sur la nature du travail, demander aux travailleurs de payer des frais de recrutement, ni confisquer, détruire, dissimuler ou refuser l'accès aux passeports des travailleurs et autres documents d'identité délivrés par le gouvernement. Les travailleurs doivent recevoir une offre écrite dans une langue qu'ils comprennent bien, indiquant clairement et exactement leurs droits et responsabilités.

- Horaires de travail

Attend que les Fournisseurs se conforment aux lois en vigueur régissant les horaires de travail.

- Égalité des chances à l'emploi

S'attend à ce que les Fournisseurs disposent de politiques écrites promouvant l'égalité des chances en matière d'emploi ainsi que de pratiques officielles et indépendantes sur les plaintes de travailleurs.

- Santé et sécurité

S'attend à ce que les Fournisseurs favorisent des environnements sains et sécuritaires pour tous les employés et sur tous les types de lieux de travail ainsi qu'à un engagement à une amélioration systématique.

Les Fournisseurs doivent également fournir un équipement de protection individuelle (EPI) approprié, le cas échéant, et disposer d'un plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence. Des systèmes d'analyse des dangers et des risques doivent être mis en œuvre pour minimiser les risques d'incidents ou d'accidents. Si les Fournisseurs mettent à la disposition de leurs employés des installations résidentielles, ils doivent fournir des logements propres et sûrs. Les Fournisseurs doivent également gérer correctement la santé et la sécurité des sous-traitants dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement étendue de l'entreprise.

- Utilisation des forces de sécurité publiques ou privées

Les Fournisseurs ne doivent pas mandater ou utiliser des forces de sécurité privées ou publiques pour protéger l'entreprise si, en raison d'un manque de formation ou de contrôle de la part de l'entreprise, le déploiement des forces de sécurité peut entraîner des violations des droits de l'homme.

- Droits des femmes

L'inégalité entre les sexes est à l'origine de problèmes tels que l'inégalité des chances en matière d'emploi et l'inégalité de rémunération pour un travail égal. BorgWarner attend de ses Fournisseurs qu'ils offrent l'égalité des chances en matière d'emploi et qu'ils s'engagent à verser un salaire égal pour un travail égal.

4.2. Intégrité. Estime de la vérité

Chez BorgWarner, nous exigeons des normes éthiques sans compromis dans tout ce que nous faisons et disons - nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils fassent de même. Nos politiques interdisent l'acceptation de cadeaux, de services ou de toute autre chose d'une valeur telle que le bon jugement du destinataire pourrait être influencé, ou qu'un tiers pourrait raisonnablement percevoir comme influençant ce jugement. Les versements d'argent, de biens ou de services dans le but d'obtenir un marché ou une considération particulière sont interdits. Si un employé de BorgWarner sollicite un cadeau ou un divertissement auprès d'un Fournisseur pour son usage personnel, la demande doit être refusée. Nous décourageons nos employés d'acheter des biens ou des services aux Fournisseurs de BorgWarner pour leur usage personnel, même s'ils sont payés par l'employé.

- BorgWarner reconnaît que dans certaines cultures, les cadeaux et les divertissements d'affaires sont considérés comme un élément important du développement des relations d'affaires. Tout cadeau ou divertissement doit être évalué pour s'assurer qu'il est dans le meilleur intérêt de BorgWarner, qu'il est conforme aux politiques de BorgWarner et à la loi, et qu'il respecte les coutumes locales.
- Aucune liste de lignes directrices éthiques ne peut être considérée comme complète. Il incombe aux personnes concernées par cette politique d'éviter l'idée fautive que si c'est légal, c'est éthique. Une conduite appropriée doit refléter un bon jugement, une équité et des standards élevés.

Anti-corruption (Acte sur les pratiques de corruption étrangères des États-Unis et Acte Anti-corruption du Royaume Uni de 2010)

BorgWarner exige que tous les Fournisseurs (matériel direct, matériel indirect, et services) respectent toutes les lois et réglementations en vigueur pour son entreprise, à tous les niveaux gouvernementaux, à l'échelle mondiale.

L'utilisation de fonds de société, de la propriété, ou d'autres ressources à des fins illégales ou inadéquates est interdite. Les lois anti-corruption exigent que les sociétés répondent aux normes de comptabilité et de contrôles internes prescrites et imposent des pénalités rigoureuses aux sociétés et aux personnes individuelles pour certains types de paiements et de pratiques. Les employés de BorgWarner et nos Fournisseurs ne peuvent ni donner, ni promettre ou autoriser des paiements quelconques, de manière directe ou indirecte, à des fonctionnaires du gouvernement, quel que soit le pays.

Vérifications anti-corruption appropriée

Tous les Fournisseurs (matériel direct, matériel indirect et sociétés ou personnes individuelles offrant des services) qui traiteront avec des fonctionnaires du gouvernement au nom de BorgWarner doivent remplir un questionnaire portant sur les vérifications anti-corruption appropriée (de préférence avant l'octroi d'activités d'affaires). Le questionnaire est fourni dans la section Supplier de la page Web de BorgWarner, Inc à l'adresse (<http://www.borgwarner.com/en/Suppliers/default.aspx>) ou dans la section du site GSM Suppliers, dans ExtralCE.

Conflits d'intérêt

On parle de conflit d'intérêts lorsqu'un individu ou une société (privée ou gouvernementale) est susceptible d'exploiter sa ou ses propres capacités professionnelles ou officielles d'une manière ou d'une autre pour en tirer un avantage personnel ou pour l'entreprise. BorgWarner attend de ses Fournisseurs qu'ils s'assurent que leurs employés évitent et signalent les situations où il existe un conflit d'intérêts perçu ou réel et que toutes les décisions prises soient basées sur un jugement commercial solide, sans favoritisme résultant de relations et d'opinions personnelles.

Lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent

BorgWarner ne tolère en aucun cas les pots-de-vin, la corruption ou le blanchiment d'argent. La corruption consiste à offrir, donner, recevoir ou demander quelque chose de valeur pour influencer de manière inappropriée une décision commerciale et peut prendre de nombreuses formes, notamment de l'argent, des cartes-cadeaux, des voyages, des emplois (y compris des stages), des divertissements et des contributions caritatives. Il est interdit de verser des pots-de-vin à qui que ce soit, y compris à des employés ou à des fonctionnaires, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers. BorgWarner interdit également les paiements de facilitation, c'est-à-dire de petits paiements destinés à accélérer une procédure ou un service gouvernemental non discrétionnaire et courant (comme l'obtention d'un visa ou le dédouanement de marchandises). BorgWarner, ses employés et ses Fournisseurs sont soumis aux lois

locales de lutte contre les pots-de-vin, la corruption et le blanchiment d'argent. Si vous soupçonnez qu'un pot-de-vin ou un autre paiement inapproprié a été effectué, contactez immédiatement le Bureau de la Conformité (*Compliance Office*) de BorgWarner.

Concurrence loyale et antitrust

BorgWarner attend de ses Fournisseurs qu'ils respectent les normes de concurrence loyale et d'antitrust, y compris, mais sans s'y limiter, qu'ils évitent les pratiques commerciales qui restreignent illégalement la concurrence, l'échange inapproprié d'informations concurrentielles, la fixation des prix, le truquage des offres ou la répartition inappropriée du marché. Une politique et une stratégie de conformité efficaces permettent à une entreprise de minimiser le risque d'être impliquée dans des infractions au droit de la concurrence et les coûts résultant d'un comportement anticoncurrentiel.

Responsabilité financière (exactitude des registres) et divulgation d'informations

BorgWarner attend de ses Fournisseurs qu'ils effectuent leurs transactions commerciales de manière transparente et qu'ils les reflètent avec précision dans les rapports financiers et les déclarations de l'entreprise. La responsabilité financière fait référence à la responsabilité d'une entreprise d'enregistrer, de maintenir et de rapporter avec précision la documentation commerciale, y compris, mais sans s'y limiter, les comptes financiers, les rapports de qualité, les relevés de temps, les notes de frais et les soumissions aux clients ou aux autorités de réglementation, le cas échéant. Les livres et les registres doivent être tenus conformément à la législation en vigueur et aux principes comptables généralement acceptés. BorgWarner attend de ses Fournisseurs qu'ils divulguent des informations financières et non financières conformément aux réglementations en vigueur et aux pratiques industrielles courantes.

4.3. Excellence. Focus sur les résultats

BorgWarner s'efforce d'être un leader au service de ses clients, en faisant progresser ses technologies et en récompensant tous ceux qui investissent en lui. Pour renforcer notre position concurrentielle, nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils améliorent sans relâche leurs propres performances et qu'ils fassent preuve d'une grande réactivité face aux défis et aux opportunités qui se présentent à eux.

Protection et sécurité des données

BorgWarner attend de ses Fournisseurs qu'ils mettent en œuvre des normes strictes en matière de confidentialité et de sécurité des données afin de protéger les données personnelles des individus, qu'il s'agisse d'employés, de clients, de Fournisseurs ou de candidats à l'emploi. Les Fournisseurs doivent respecter la vie privée et les libertés civiles lors de la collecte, de la conservation, de l'utilisation ou de la diffusion, ainsi que lors de tout autre traitement de données à caractère personnel.

Propriété intellectuelle

La « propriété intellectuelle » comprend les inventions, les brevets, les secrets commerciaux, le « savoir-faire », les marques, les logos et les droits d'auteur. Les Fournisseurs doivent utiliser des pratiques commercialement raisonnables pour éviter le transfert injustifié de technologies et de savoir-faire confidentiels (par ex., droits d'auteur, marques, dessins, brevets) et doivent faire preuve de diligence pour identifier, protéger et défendre notre propriété intellectuelle ainsi que la propriété intellectuelle de nos clients (OEM) et de nos sous-Fournisseurs.

Contrefaçons

BorgWarner attend de ses Fournisseurs qu'ils développent, mettent en œuvre et maintiennent des méthodes et des processus adaptés à leurs produits et services afin de minimiser le risque d'introduction de contrefaçons et de matériaux dans les produits livrés et d'adhérer aux réglementations techniques pertinentes dans le processus de conception des produits.

Contrôles des exportations et sanctions économiques

Les Fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et réglementations applicables régissant la conduite du commerce international, y compris les sanctions, les contrôles à l'exportation, les boycotts et les douanes. Les Fournisseurs doivent disposer de politiques et de procédures appropriées pour garantir le respect des lois et réglementations applicables en matière de contrôle des exportations et de sanctions économiques dans tous les pays concernés. Si le Fournisseur est impliqué dans la vente, le marketing, la distribution ou le transport de produits ou de services, ou dans le transfert de technologies au-delà des frontières internationales, il doit vérifier que les transactions n'impliquent pas de personnes, d'entreprises, de pays ou de régions soumis à des restrictions et que les produits ne nécessitent pas de licence d'exportation ou d'autre autorisation.

4.4. Responsabilité. Notre engagement

Nous nous engageons à être une entreprise citoyenne. Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils respectent toutes les lois et réglementations applicables en matière d'emploi, d'environnement, de santé et de sécurité. Nous n'autoriserons pas le recours au travail forcé, involontaire ou des enfants par les Fournisseurs qui nous livrent des biens ou des services. Nous nous engageons à prévenir et à minimiser tout risque pour les droits de l'homme ou l'environnement dans nos domaines d'activité et dans notre chaîne d'approvisionnement.

Droits des minorités et des peuples autochtones

BorgWarner attend de ses Fournisseurs qu'ils respectent les droits des communautés locales à des conditions de vie décentes, à l'éducation, à l'emploi et aux activités sociales, ainsi que le droit au consentement libre, informé et préalable (CLIP) pour les développements qui les affectent et les terres sur lesquelles ils vivent, en tenant particulièrement compte de la présence de groupes vulnérables.

Droits à la terre, à la forêt et à l'eau et expulsions forcées

Nous attendons des Fournisseurs qu'ils évitent les expulsions forcées et la privation de terres, de forêts et d'eaux dans le cadre de l'acquisition, du développement ou de toute autre utilisation de terres, de forêts et d'eaux.

Produits et processus respectueux de l'environnement

BorgWarner attend de ses Fournisseurs qu'ils protègent l'environnement de manière responsable, dans l'intérêt de la société et des générations futures. Les Fournisseurs doivent s'efforcer de conserver, de recycler et de réutiliser efficacement les ressources, en utilisant des pratiques environnementales responsables et durables, y compris, mais sans s'y limiter, des initiatives de réduction de l'énergie et des émissions, des contrôles et des rapports. Les Fournisseurs doivent s'efforcer de minimiser la consommation d'eau, réutiliser et recycler efficacement l'eau en traitant de manière responsable les rejets d'eaux usées et prévenir les impacts potentiels des inondations dues au ruissellement des eaux de pluie, comme l'exige la législation applicable et conformément à celle-ci.

Afin de garantir que nos produits et processus apportent le maximum d'avantages et le minimum de dommages à l'environnement, nous attendons des Fournisseurs de BorgWarner qu'ils :

- Développent et proposent des produits qui contribuent à l'amélioration du rendement énergétique et à la réduction des émissions.
- Évaluent et minimisent l'impact environnemental de leurs produits et processus sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Minimisent la production de déchets.
- S'engagent dans la conversion vers des matériaux respectueux de l'environnement, y compris l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables.
- Maximiser l'efficacité de l'utilisation des ressources telles que l'eau.
- Utilisent de l'énergie provenant de sources renouvelables et/ou de ressources à faible impact chaque fois que cela est possible afin de réduire les gaz à effet de serre et de tendre vers la décarbonisation.
- Protègent les écosystèmes, en particulier les zones clés pour la biodiversité, touchés par leurs activités, et évitent la déforestation conformément aux réglementations internationales en matière de biodiversité.
- Surveillent et contrôlent l'impact de leurs activités sur l'érosion des sols, la dégradation des nutriments, l'affaissement et la contamination afin de préserver la qualité des sols.
- Minimisent les émissions sonores des processus industriels afin de réduire les nuisances pour la communauté et l'environnement alentour.
- Ne perturbent pas le bien-être animal, en respectant les cinq libertés animales formalisées par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

- S'efforcent de jouer un rôle de premier plan en matière d'environnement dans les régions où ils exercent leurs activités et remplissent les obligations liées à l'environnement énoncées dans les règles de diligence raisonnable relatives à la chaîne d'approvisionnement.

Qualité de l'air

Les Fournisseurs devront surveiller et informer régulièrement, contrôler de manière appropriée, minimiser et, dans la mesure du possible, éliminer les émissions contribuant à la pollution de l'air, comme l'exige la législation applicable et conformément à celle-ci. Les Fournisseurs devront évaluer les impacts cumulés des sources de pollution dans leurs installations et réduire leurs niveaux de pollution en conséquence.

Gestion responsable des produits chimiques

Les Fournisseurs devront identifier, minimiser ou éliminer l'utilisation de substances à usage restreint dans les processus de fabrication et les produits finis afin de garantir la conformité réglementaire. Les Fournisseurs doivent également être conscients de toute utilisation de substances à usage restreint dans les processus et les produits finis, et rechercher activement des substituts appropriés afin de maintenir une bonne gestion des produits et de l'environnement.

Sourcing responsable en matières premières et en minéraux

Nos Fournisseurs doivent disposer d'un système de gestion et s'engager à s'approvisionner de manière responsable en matières premières et en minéraux utilisés dans leurs produits, afin de promouvoir la traçabilité et la transparence de la chaîne d'approvisionnement.

4.5. Collaboration. Engendrer la confiance

Les relations commerciales fructueuses sont le résultat d'objectifs et de valeurs mutuels. Nous encourageons les technologies différenciatrices qui remettent en cause le statu quo et contribuent à soutenir le modèle de leadership de BorgWarner en matière de produits. Nous considérons chaque relation avec un Fournisseur comme une opportunité d'étendre notre entreprise et de développer nos activités. Les informations qui nous sont communiquées doivent être exactes et, sur demande, seront traitées comme des informations confidentielles.

4.6. Adhérence

Nous comptons sur votre coopération pour garantir le respect de notre Code de Conduite des Fournisseurs. Nous attendons des Fournisseurs de l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement qu'ils adoptent et appliquent des politiques conformes à celles énoncées ci-dessus. BorgWarner cherche à identifier et à faire des affaires avec des organisations qui mènent leurs activités conformément à ces standards.

Le personnel de BorgWarner est tenu de signaler toute violation connue ou signalée de ce code à son Vice-Président respectif, sans crainte de représailles.

Si vous ou un membre de votre entreprise estimez qu'un employé de BorgWarner ou un autre Fournisseur a enfreint cette politique, veuillez contacter le Bureau de conformité de BorgWarner par téléphone au +1 248.754.0656, ou par e-mail à Complianceoffice@BorgWarner.com. Vous pouvez également vous adresser à une partie indépendante en appelant le 1-800-461-9330 aux États-Unis ou en dehors des États-Unis, en allant sur le site <http://www.convercent.com/report> pour trouver le numéro gratuit de votre pays, ou en appelant à frais virés le +1-720-514-4400 en utilisant le code de pays approprié à votre situation géographique et à l'endroit où vous composez le numéro, ou en consultant le site compliancehotline.borgwarner.com.

4.7. Diligence raisonnable relative aux chaînes d'approvisionnement (règles de diligence raisonnable)

Conformément aux règles applicables en matière de diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement, BorgWarner oblige tous les Fournisseurs de sa chaîne d'approvisionnement directe à remplir des obligations de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et d'environnement afin de prévenir et de minimiser les risques liés aux droits de l'homme et à l'environnement ou d'y mettre un terme en cas de violation. Les Fournisseurs directs sont responsables du fait que leurs sous-traitants agissent en conformité avec les exigences des règles de diligence relatives à la chaîne d'approvisionnement.

BorgWarner a mis en place un système de gestion des risques dans le cadre duquel des analyses régulières sont effectuées afin d'identifier les éventuels effets négatifs sur les droits de l'homme et les questions liées à l'environnement dans son propre domaine d'activité, ainsi qu'à l'égard de ses Fournisseurs de matériaux directs et indirects et d'autres vendeurs. Si un risque est identifié, des mesures préventives et correctives seront prises.

Les Fournisseurs appartenant à une catégorie de risque définie doivent remplir un questionnaire d'auto-évaluation. Ce questionnaire sera fourni par BorgWarner. De plus amples informations sur les règles relatives à la diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement sont disponibles sur le site <https://www.borgwarner.com/suppliers>.

5. Accès au Manuel du Fournisseur/responsabilités

5.1. Communication avec le Fournisseur/accès

Un extranet Fournisseur permet à BorgWarner de communiquer avec l'extérieur. Cette plateforme d'approvisionnement électronique nommée ExtraICE est accessible à l'adresse <https://extraice.borgwarner.com>. En cliquant sur l'onglet *GSM Supplier Website*, vous trouverez des informations utiles, notamment le Manuel du Fournisseur, des formulaires, des tableaux de bord prospectifs et des outils de formation.

5.2. Responsabilités de BorgWarner

- Donner accès à la dernière version du Manuel du Fournisseur.
- Selon les besoins, mettre à jour le Manuel du Fournisseur et poster les modèles de notifications pour Fournisseur sur la plateforme <https://extraice.borgwarner.com>.
- Les conditions particulières d'accès et de notification seront énoncées par votre représentant en gestion globale de la chaîne logistique BorgWarner (Global Supply Management ou GSM).

5.3. Responsabilités du Fournisseur

- Le Fournisseur s'assure qu'il utilise la version la plus récente du Manuel du Fournisseur BorgWarner.
- Les Fournisseurs de matériel direct doivent compléter la formation sur le Manuel du Fournisseur (Supplier Manual Training) que vous pouvez consulter sur la plateforme ExtraICE.
- Entraîner le personnel pour qu'il accède facilement à la version contrôlée du Manuel du Fournisseur BorgWarner.
- Le Fournisseur doit s'assurer qu'il a transmis ses données de contact exactes à BorgWarner afin d'être averti d'un quelconque changement.
- Les Fournisseurs doivent s'assurer que la dernière certification de leur système de qualité est téléchargée dans le système BorgWarner approprié.

5.4. Révisions

Toute révision du Manuel du Fournisseur sera remise au Fournisseur par BorgWarner selon les termes prévus au paragraphe ci-haut énonçant les Responsabilités de BorgWarner. Le Fournisseur sera notifié par mode électronique de tout changement au manuel.

Le Fournisseur ne devrait jamais utiliser une version non contrôlée du Manuel du Fournisseur et devrait toujours faire référence à la version contrôlée.

BorgWarner/produit commercial Fournisseur/processus services

6. Attentes commerciales

6.1. Processus d'Achat

Contrat Fournisseur

- A moins d'indication contraire, le Fournisseur doit signer et retourner le contrat Fournisseur relatif à la sécurité et à la divulgation de l'information Confidentielle (Supplier Agreement regarding Proprietary Information Security and Disclosure) (par ex. Accord de confidentialité) au représentant BorgWarner du Fournisseur avant de recevoir une invitation à soumissionner.
- Le Fournisseur doit signer et retourner tous les autres contrats tel que demandé.

Demande de prix

- Demande de prix conventionnelle
 - Le Fournisseur Potentiel sera invité à présenter sa proposition commerciale pour un contrat. Le Fournisseur utilise les formulaires qui sont joints à la demande de prix et y inclut une ventilation détaillée des coûts. S'il n'utilise pas les documents BorgWarner, le postulant peut se voir attribuer la mention « pas de proposition ». (Veuillez contacter votre représentant local BorgWarner de Fournisseur pour des instructions supplémentaires.)
- Demande de Prix électronique (eRFQ)
 - Certains Fournisseurs potentiels peuvent être invités à participer à un processus de demande de prix électronique ou eRFQ. Dans ce cas, le Fournisseur potentiel utilise le système en ligne RFQ et joint toutes les informations requises par les documents (incluant une ventilation détaillée des coûts) ainsi que sa proposition pour ce nouveau contrat. Si un postulant n'utilise pas ce système il peut se voir attribuer la mention « pas de proposition » (« no quote »). (Veuillez contacter votre représentant local BorgWarner de Fournisseur pour des instructions supplémentaires.)

Critères de sélection du Fournisseur

- Les critères suivants peuvent s'appliquer à l'octroi d'un nouveau contrat :
 - une performance reconnue dans le domaine de la gestion environnementale, du management de la qualité, des livraisons, du lancement et de la réduction des coûts [voir les sections Tableau de bord prospectif Fournisseur et liste de sourcing approuvée par l'entreprise (EASL)]
 - l'évaluation du risque consolidé

- les coûts sont dans leur ensemble concurrentiels et il démontre qu'il vise l'amélioration continue.
- participation reconnue au programme de Minority Business Sourcing (s'applique seulement aux États-Unis)
- il fait faire preuve de compétences techniques reconnues, il est en mesure de fournir un support technique des programmes BorgWarner et de piloter un projet de lancement de nouveaux produits.
- la situation financière générale du Fournisseur
- la reconnaissance et l'acceptation des termes et conditions du bon de commande BorgWarner.
- autres critères tels que ceux imposés par le client ou par des particularismes régionaux, etc.

Doit respecter les exigences des lois applicables, en particulier la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act), la loi britannique de 2010 sur la lutte contre la corruption (Anti-Bribery Act) et les règles sur la diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain Due Diligence).

Analyse de la ventilation des coûts

Le Fournisseur doit fournir des informations détaillées et exactes sur les coûts sur les formulaires appropriés tel que demandé.

Bon de commande

Consulter les termes et conditions du bon de commande particulier BorgWarner.

Autorisations d'achat

Seuls les employés de BorgWarner Global Supply Management r (GSM et/ou des organismes d'achat indirect sont autorisés à s'engager à régler un Fournisseur. Cet engagement doit se faire sous la forme d'un bon de commande autorisé. Cela s'applique à tous les achats de matières premières, matières consommables, services et prototypes, ainsi qu'à l'outillage, au capital, à la conception et au développement, etc. Le représentant acheteur compétent chargé des bons de commande d'outillage communiquera ces exigences, lorsque c'est possible, sur les bons de commande eux-mêmes.

6.2. Amélioration continue

Généralités

- L'Amélioration Continue est un élément essentiel du succès à long terme de BorgWarner et de ses Fournisseurs. Afin de maintenir leur position concurrentielle, BorgWarner et ses Fournisseurs doivent identifier les moyens de réduire les déchets et les coûts de production.

Attente concernant l'évaluation du progrès annuel

- BorgWarner s'attend à ce que ses Fournisseurs réduisent annuellement leurs coûts. Ce résultat se doit d'être quantifiable sous forme de facteur annuel d'amélioration (AIF) appliqué à toutes les activités commerciales. Les objectifs en matière de réduction des coûts seront communiqués aux Fournisseurs par le BorgWarner Global Supply Management.
- Tous les Fournisseurs doivent constamment examiner et optimiser l'ensemble de la structure des coûts de son entreprise et des produits fournis à BorgWarner. Ceci inclut les améliorations apportées aux procédures, à la réduction des temps de cycles, des rebuts, du temps d'installation des matrice/outillage, à l'amélioration de la conception, à la rationalisation du fonctionnement des services des ventes et de l'administration générale (SG&A), à la réduction des frais généraux fixes et variables, à l'amélioration des transports, etc. Afin d'évaluer adéquatement et de valider les idées d'amélioration dans le domaine de la conception et des processus, le Fournisseur doit strictement se conformer aux exigences en matière de management du changement de BorgWarner.

6.3. Programme relatif aux minorités

Attente

- Il est attendu des Fournisseurs aux États-Unis qu'ils adhèrent à un programme formel de développement pour les entreprises dirigées par des personnes issues d'une minorité (Minority Business Enterprise ou MBE). BorgWarner attend de ses Fournisseurs qu'ils déploient tous les efforts possibles pour que 5% des matières et/ou des services proviennent d'une Minority Business Enterprise certifiée.
- Afin d'être considérée comme Minority Business Enterprise une entreprise doit se soumettre aux critères suivants :
 - l'entreprise est détenue et dirigée à 51% au minimum par des citoyens américains issus d'une minorité.
 - les propriétaires prennent activement part au management et aux opérations commerciales courantes.
 - les propriétaires sont des représentants des groupes minoritaires américains suivants :
 - Afro-Américains, Asio-Américains, Amérindiens, Américains originaires de la région Asie-Pacifique, Hispano-Américains, Inuits des États-Unis et Américains originaires des îles Aléoutiennes.
 - l'entreprise est certifiée par le Minority Business Development Council au niveau des municipalités, des États ou au niveau fédéral.

Rapport sur les données en matière de dépenses des MBE

- Le Fournisseur est tenu de maintenir des dossiers concernant les achats de ces sources et de soumettre un rapport trimestriel au coordinateur de Fournisseur issu

d'une minorité (Minority Supplier Coordinator) de BorgWarner. Le rapport devrait être soumis avant le 10^{ème} jour du mois suivant la fin du trimestre en utilisant le formulaire émis par l'usine destinataire.

Demande de prix

- Toute proposition de Fournisseur sera évaluée en tenant compte de la mise en œuvre de chaque programme de développement MBE. Si le Fournisseur ne se conforme pas à cette attente, il est possible qu'il ne soit plus invité à soumettre une proposition et à se voir attribuer de nouveaux contrats de BorgWarner.

6.4. Maintenance & remplacement

Durée

Le Fournisseur est tenu de maintenir l'approvisionnement en pièces de rechange pour une durée minimum de 15 ans à compter de la fin de la production d'une série ou suivant les conditions stipulées par écrit par BorgWarner.

Prix

Les prix des pièces de rechange doivent être équivalents aux prix de production au minimum pendant les cinq années qui suivent la fabrication de pièces pour un client BorgWarner. Les pièces détachées sont impérativement fournies à BorgWarner à des prix concurrentiels ou qui n'excèdent pas les prix exigés d'autres clients comparables du Fournisseur.

6.5. Termes & conditions

Le Fournisseur doit se conformer au Manuel du Fournisseur BorgWarner ainsi qu'aux termes et conditions qui sont énoncés dans le bon de commande BorgWarner. Pour tout renseignement supplémentaire, le Fournisseur s'adresse au représentant compétent BorgWarner.

6.6. Garantie

Le Fournisseur devra accepter de se conformer aux conditions de la garantie énoncées dans les termes et conditions du bon de commande et/ou dans des contrats distincts. Il assumera également les coûts associés à toute garantie applicable.

6.7. Facturation

Généralités

Le Fournisseur s'adressera au site de production BorgWarner où les produits ou services seront fournis (site de production destinataire BorgWarner) pour connaître les conditions applicables à la facturation.

Instructions de facturation courante

Les informations suivantes doivent être jointes à toute facture liée à des pièces destinées à la production soumise à BorgWarner :

- - la mention « Original » doit être inscrite sur la facture originale
- - la mention « Copie » doit être inscrite sur toutes les autres copies
- - un numéro unique doit être inscrit sur chaque facture (ne pas répéter ce numéro)
- - numéro de Fournisseur BorgWarner
- - numéro de pièce BorgWarner
- - numéro de bon de commande BorgWarner
- - quantité
- - unités et prix total
- - pays d'origine
- - description détaillée de la marchandise
- - conditions de vente (dernière version des Incoterms)

Le Fournisseur s'assurera que toutes les informations fournies dans les factures, documents de livraison ou autres effets commerciaux de même que les données électroniques représentent avec exactitude les biens expédiés.

Facturation de l'inventaire en consignation

Une facture peut, ou non, être requise pour des marchandises en consignation en fonction du bon de commande et des exigences de l'usine destinataire. Si une facture est requise, les instructions de facturation courante s'appliquent (voir ci-haut). Si une facture n'est pas requise, veuillez suivre les instructions énoncées au paragraphe concernant les instructions pour les cas sans facture ci-après ou informez-vous sur les instructions particulières émises par l'usine destinataire de BorgWarner.

Instructions pour les cas sans facture

Si le bon de commande et l'usine BorgWarner indiquent que le paiement s'effectue sur la base de reçus vérifiés, le Fournisseur n'est pas tenu de soumettre une facture au moment de la livraison (sous réserve des exigences des autorités douanières pour les biens qui passent une frontière internationale ou des dispositions réglementaires).

6.8. Publicité et relations publiques

Le vendeur ne pourra, sans autorisation écrite préalable du service du marketing de BorgWarner, rendre publiques sous quelque forme que ce soit ses relations avec l'acheteur ou avec les clients de celui-ci, faire une référence quelconque à l'attribution d'un marché ni utiliser des marques de commerce ou appellations commerciales quelconques de l'acheteur ou de n'importe laquelle de ses sociétés associées dans un communiqué de presse ou du matériel publicitaire ou promotionnel d'une nature quelconque. Les demandes d'autorisation sur l'un des sujets ci-dessus peuvent être

adressées à mediacontact@borgwarner.com. Veuillez inclure une description détaillée des autorisations demandées et le nom de la personne avec laquelle vous travaillez au sein du service des achats de BorgWarner pour que votre demande soit prise en considération.

6.9. Plans de réserve

Le Fournisseur devra préparer des plans de réserve afin de satisfaire les exigences de BorgWarner en cas d'urgence tel qu'interruptions des services publics, pénuries de main d'œuvre, panne de matériel essentiel et retours du terrain.

Le plan d'urgence du Fournisseur doit définir les mesures de prévention, les réponses immédiates, les étapes de récupération et le moment choisi pour reprendre la production d'un produit de qualité.

Les plans d'urgence doivent comprendre, au minimum :

- Rôles définis et responsabilités
- Renseignements sur l'organisation des réponses et les contacts
- Mesures initiales
- Procédures de progression
- Plans de communication
- Plans de récupération

7. Politique relative à l'outillage et au calibrage

7.1. Généralités

BorgWarner va émettre un bon de commande pour s'approvisionner en outillage spécial tels les matrices, les bâtis, les dispositifs de montage, les gabarits, les plaquettes, les moules, les modèles, les calibres, les bancs d'essai, etc., selon ce qui aura été convenu entre les parties.

BorgWarner se réserve le droit de procéder au retrait immédiat d'outils dont il est le propriétaire.

Le Fournisseur doit obtenir l'autorisation écrite de BorgWarner avant de :

- déplacer ou détruire un outillage
- modifier la capacité de l'outillage
- éliminer des pièces détachées d'outillage

La vente de produits fabriqués à partir d'outillage BorgWarner à un quelconque client est interdite.

Tout outillage spécial dont BorgWarner est propriétaire doit être identifié (voir ci-dessous le paragraphe concernant l'outillage spécial).

Le Fournisseur s'engage à respecter toutes les dispositions légales applicables concernant la sécurité.

Le Fournisseur s'engage à faire appliquer les lignes directrices énoncées ci-haut par ses sous-contractants.

7.2. Définitions

Outillage spécial

Les lignes directrices qui suivent (et qui ne doivent pas être considérées comme exhaustives) décrivent les critères selon lesquels BorgWarner détermine si l'outillage ou les instruments de mesure sont considérés comme de l'outillage spécial :

- la conception est liée spécifiquement à une pièce ou un produit BorgWarner et n'a pas ou peu d'autre utilité
- leur durée de vie et leur valeur sont liées uniquement à la production et à la maintenance de la ou des pièce(s) qu'ils servent à fabriquer ou à mesurer
- ils ont un impact direct sur la pièce qu'ils servent à mesurer ou à fabriquer des pièces spécifiques tels les calibres, matrices, dispositifs de fixation, tailleurs d'engrenage, outils de brochage, moules, bâtis, etc.
- ils peuvent en principe être déplacés
- ils peuvent être placés entre les plateaux de fixation d'une machine ou de pièces d'équipement (incluant les matrices, dispositifs de montage pour la soudure, sous-plateaux ou des dispositifs servant à l'automatisation) et ne font pas partie de l'équipement général
- un logiciel spécial servant à opérer l'outillage en fait partie intégrante et est détenu par BorgWarner

Systèmes de mesure

- comprennent notamment les calibres, éléments de fixation, outils ou matériels d'essai servant à mesurer les pièces ou à évaluer les processus
- les systèmes de mesure peuvent avoir une application générale et servir à des tâches variées

Pièces

sont des composants achetés ou fabriqués ou des assemblages et elles servent à fabriquer d'autres éléments ou à la revente

7.3. Proposition commerciale & conception

Proposition commerciale relative à l'outillage

Une proposition soumise à BorgWarner doit comporter les éléments qui sont décrits dans cette section sous réserve d'indication contraire de BorgWarner.

- La proposition relative à l'outillage doit inclure le détail des coûts associés notamment aux dispositifs de montage, aux matrices, aux gabarits de même que les coûts associés à la conception des outils (soit le nombre de cavités, les matières, etc.).
- La capacité de l'outil doit être clairement indiquée dans la proposition.
 - la capacité est calculée sur la base de 5 jours/3 roulements d'équipes, sous réserve d'indication contraire de BorgWarner
- La durée de vie de l'outil doit être clairement indiquée dans la proposition.
- Le remplacement d'une cavité doit être clairement prévu dans la proposition en indiquant le coût par pièce ou le coût total du remplacement.
- La proposition doit contenir le calendrier des délais de production notamment pour la conception, la fabrication, les tests et le processus d'homologation des pièces de production (PPAP), les soumissions et les approbations.

Responsabilités du Fournisseur

- Le Fournisseur s'engage à entretenir, réparer, remettre en état et remplacer l'outillage afin qu'il soit en état de produire et il en acquitte les frais. Il reconnaît que BorgWarner conservera la pleine et entière propriété des outils qui ont été réparés, remis en état ou remplacés pour toute leur durée de vie à moins que BorgWarner en ait disposé autrement par écrit.
- Le Fournisseur est responsable de l'élimination de l'outillage à la demande écrite de BorgWarner et à ses propres frais.
- Le Fournisseur devra conserver des dossiers détaillés de la maintenance de l'outillage. Ces dossiers devront être remis à BorgWarner à sa demande.
- Le Fournisseur devra veiller sur le cycle de vie des outils et surveiller leur performance pour identifier les besoins et procéder aux réparations, au remplacement et à la maintenance avant que la qualité des pièces ou la capacité de production ne soient affectées, que ces mesures incombent ou non au Fournisseur. Ceci comprend un examen régulier des dimensions de certains éléments de pièces spécifiques. Le Fournisseur s'engage à fournir ces informations à BorgWarner à sa demande
- Le Fournisseur veillera sur le cycle de vie des outils et informe BorgWarner suffisamment tôt d'un besoin de remplacement.
- Le Fournisseur s'assurera que des quantités suffisantes de composants seront disponibles dans l'inventaire pour soutenir la production de BorgWarner en l'absence d'outils en réparation ou à remplacer.

Conception des outils

- Dans les cas où l'outillage est conçu par le Fournisseur, ce dernier doit remettre à BorgWarner des copies des versions électronique et papier de la conception ainsi que tous les dessins et spécifications y relatifs. À la demande de BorgWarner, le Fournisseur lui remettra des dessins reproductibles de tout outil existant.
- Les données du design doivent être en unités métriques sous réserve d'indication contraire approuvée par écrit par BorgWarner.

Run-off de l'outillage

- Le Fournisseur doit inclure des informations dans sa proposition sur les quantités associées à un run-off de l'outillage.

Système de mesure

- BorgWarner s'attend à ce que tous les éléments des systèmes de mesure soient validés en conformité avec les règles du Measurement Systems Analysis de l'Automotive Industry Action Group (AIAG).
- Les données de tous les systèmes de gabarits doivent pouvoir être lus en unités métriques à moins que BorgWarner n'ait donné son accord par écrit à l'utilisation d'autres paramètres.
- Les tolérances de gabarit doivent être définies selon les normes SAE, DIN et ISO.
- Il est attendu du Fournisseur qu'il maintienne l'intégrité du système de mesure et qu'il fournisse aux intervalles de temps indiqués des études de répétabilité et de reproductibilité (R&R) des calibres.

7.4. Facturation

Montant de la facture

- La facture du Fournisseur devrait indiquer les coûts de l'outillage qui appartient à BorgWarner (incluant une ventilation détaillée). La facture doit également indiquer le lieu précis, soit la ville, l'État ou la province et le pays du site de production pour lequel les outils seront utilisés. Le montant de la facture du Fournisseur devrait correspondre au montant le moins élevé, soit de la commande d'outillage, soit des coûts effectifs. Toute déviation devrait être signalée au représentant GSM. La facture des instruments du système de mesure doit inclure une description de chaque élément. Remarque : le Fournisseur doit joindre avec chaque facture des photos de l'outillage qui appartient à BorgWarner.

Autorisation de paiement

- BorgWarner autorisera le paiement de l'outillage et des dispositifs du système de mesure, lorsque les exigences du PPAP et toute autre exigence de la clientèle applicable (soit l'audit de l'outillage) sont satisfaites, que les études statistiques ont été approuvées et que toutes les photos ont été soumises, à moins qu'il en soit convenu autrement avec BorgWarner.

Contrat de vente

- Le Fournisseur établira un contrat de vente dans lequel il reconnaît avoir effectué le paiement et confirme le titre de propriété de BorgWarner attaché à tout l'Outillage et aux systèmes de mesure.

7.5. Identification de l'outillage & propriété

- Tout outillage et toutes les matières fournis par BorgWarner directement ou indirectement au Fournisseur ou que BorgWarner achète ou remboursé en tout ou en partie au Fournisseur (ces éléments étant collectivement désignés « propriété de BorgWarner ») demeureront la propriété de BorgWarner et seront en possession du Fournisseur à titre de dépositaire. Le Fournisseur signera, ou autorisera BorgWarner à signer en son nom, tout document que BorgWarner jugera raisonnablement nécessaire de déposer auprès des autorités fédérales, de l'État ou locales pour faire reconnaître son titre ou son intérêt relatif au titre de propriété BorgWarner. Le Fournisseur s'engage à ne pas vendre, prêter, louer, grever, mettre en gage, louer à bail, transférer ou disposer de toute autre manière de la propriété de BorgWarner. En outre, le Fournisseur s'opposera à l'octroi de tout intérêt en relation avec la propriété de BorgWarner, revendiqué par quiconque a noué des liens avec le Fournisseur, ou à toute autre type de prétention à l'égard de ladite propriété.
- Le Fournisseur procédera au marquage et à l'étiquetage, en s'assurant que l'inscription « propriété de BorgWarner » est clairement visible sur l'outillage et/ou sur les instruments de mesure dédiés ainsi que sur les matières associées.
- Dans certains cas, le Fournisseur recevra instruction d'ajouter aux marques ou étiquettes apposées sur l'outillage l'inscription « propriété du fabricant d'équipement d'origine (OEM) ».
- Le Fournisseur apposera sur l'outillage la marque du numéro de série de la pièce qui sera produite par ledit outillage.
- Si le marquage direct de l'outil s'avère difficile en pratique, on a recours à une marque permettant de l'identifier et on constituera un dossier dans lequel est inscrit le numéro de la pièce qui correspond à la marque. Ce dossier sera maintenu pendant toute la durée du programme.
- Une description détaillée de tous les composants de l'outillage et/ou des instruments de mesure, la taille et le type du matériel pour lequel l'outillage est conçu, une preuve des dépenses, ainsi que des photos de l'outillage assemblé et/ou des instruments de mesure doivent être soumis avec la fiche de données d'outillage Fournisseur GSM-F026 au représentant acheteur compétent avant la PPAP. Des informations complémentaires peuvent être nécessaires en fonction des besoins particuliers du client.
- L'outillage et/ou les instruments de mesure doivent être entreposés et manipulés de manière à éviter des dommages et détériorations.

- Il est interdit au Fournisseur d'apposer son logo ou tout autre signe distinctif sur les outils ou matrices de telle manière à ce qu'il soit visible à l'extrémité de la pièce, à moins que BorgWarner n'ait donné son accord par écrit.

8. Prototypes

8.1. Généralités

La plupart des logiciels exigent que l'on fabrique des prototypes pour vérifier les concepts du design. Les exigences énumérées ci-dessous s'appliquent à tous les Fournisseurs qui ont reçu une commande de prototype.

8.2. Exigences de soumission

Les éléments qui suivent peuvent être requis lors de la livraison d'un prototype. Les détails applicables à chaque cas sont définis par l'acheteur local. A titre indicatif, le site qui procède à l'achat peut exiger que le Fournisseur remplisse un formulaire de soumission d'échantillons de prototype (GSM-F017).

- - Récépissé de soumission de prototype
- - Dessin BorgWarner
 - inclure une copie du dessin BorgWarner approuvé qui est remis avec le bon de commande.
 - si le dessin n'est pas prénommé par BorgWarner, indiquer le numéro qui coïncide avec le rapport sur les dimensions.
- Une inspection complète (100%) des dimensions est requise pour tous les plans (sauf pour les dessins de référence et les dimensions de base) tel que requis.
 - Le ou les échantillons doivent être identifiés tel que requis.
 - Le numéro de la pièce et le niveau de révision doivent être indiqués sur le plan. En l'absence de révision, on inscrit « pas de révision » (« none »).
 - La méthode d'inspection (CMM, Verniers, Micro Hauteur, etc.).
 - Toutes les dimensions DOIVENT coïncider avec les spécifications des plans ou contenir la déviation écrite et signée par BorgWarner. BorgWarner doit approuver la déviation avant la livraison des pièces.
 - Les dimensions qui ne correspondent pas aux spécifications doivent être clairement identifiées, de préférence en inscrivant « référer à la déviation ci-jointe » sur la dimension.
 - Toute exigence particulière, détail ou déviation doivent être énoncés dans la section commentaires/remarques.
- Études sur la capabilité tel que requis
- Certification de matières tel que requis

- Analyse de gabarit tel que requis
- Le représentant compétent de BorgWarner peut exiger que la documentation relative à la livraison de pièces de prototype comprenne les résultats de tests de matières, les résultats préliminaires de l'analyse des modes de défaillance, de leurs effets et de leur criticité (*Failure Mode and Effects Analysis* ou FMEA), les plans concernant les contrôles ou tout autre élément qu'il spécifie.

8.3. Identification de l'emballage à définir par le site de réception

8.4. Prototype d'outillage

Le Fournisseur conservera l'outillage du prototype dans son établissement, à moins que le représentant de BorgWarner ne l'exige autrement. Tout outillage qui a été payé par BorgWarner demeure sa propriété et sera marqué en conséquence. Le Fournisseur remettra cet outillage à BorgWarner à sa demande.

9. Exigences qualité

9.1. Généralités

Systeme de management de la qualité

Tous les Fournisseurs doivent respecter les exigences en matière de qualité BorgWarner décrites dans cette section. Les Fournisseurs assument l'entière responsabilité de la qualité de leurs produits. Un système de gestion de la qualité visant à atteindre l'objectif zéro défaut doit être mis en place. Les Fournisseurs sont tenus de livrer des prestations conformes aux prescriptions de la norme ISO 9001 et s'efforcent de satisfaire à la norme IATF 16949 de même que des référentiels de l'AIAG et de la VDA incluant : le processus d'homologation des pièces de production (Production Part Approval Process), l'analyse des modes de défaillance, de leurs effets et de leur criticité (*Failure Mode and Effects Analysis*), la planification avancée de la qualité du produit (*Advanced Product Quality Planning*), l'Analyse des Systèmes de Mesure (*Measurement Systems Analysis*) et le contrôle statistique du processus (*Statistical Process Control*). Les certifications les plus récentes doivent être téléchargés dans le système approprié de BorgWarner.

Les Fournisseurs doivent conserver au dossier la ou les dernières certifications des sous-contractants, et les soumettre à BorgWarner sur demande. Ces exigences doivent impérativement être respectées sauf si BorgWarner ou le Client en ont prévu autrement par écrit. BorgWarner accorde à l'occasion une certification à une tierce partie dans le contexte du processus d'audit de Fournisseur annuel. Dans un tel cas, BorgWarner se réserve le droit de facturer les frais de certification au Fournisseur.

Le Fournisseur est tenu de s'assurer également que ses sous-contractants PPAP sont approuvés et qu'ils se soumettent à un système d'évaluation et de revue. Les dossiers doivent être remis à BorgWarner à sa demande.

Exigences de sites particuliers

En plus de se conformer aux attentes en matière de qualité décrites dans cette section, les Fournisseurs doivent aussi se conformer, le cas échéant, aux attentes en matière de qualité additionnelles des sites particuliers de BorgWarner ou des Clients.

Exigences spécifiques pour les clients

Le Fournisseur doit assumer la responsabilité de ce qui suit :

- Transmettre toutes les exigences réglementaires et légales applicables (Engagement envers la faisabilité des équipes) ainsi que les caractéristiques spéciales des produits et processus et exiger que leurs Fournisseurs fassent suivre toutes les exigences applicables à la chaîne d'approvisionnement et jusqu'au point de fabrication.
- Certification ISO 9001:2015 « Systèmes de gestion de la qualité – Conditions requises »
- Être conforme à la norme IATF 16949:2016 « Fundamental quality management system requirements for automotive production » (Exigences fondamentales pour le système de gestion de la qualité pour la production automobile).

Statut de Fournisseur approuvé

- Tous les Fournisseurs actuels de matières premières ou consommables qui approvisionnent BorgWarner sont des Fournisseurs approuvés. Les listes de ces Fournisseurs sont mises à jour par l'unité commerciale ou l'établissement particulier BorgWarner. Ces Fournisseurs sont ceux auprès desquels nous faisons actuellement nos achats, mais ils peuvent ne pas être approuvés pour le sourcing de nouveaux marchés. Référez-vous à la liste de sourcing approuvée par l'entreprise à la Section 15 pour les critères de sourcing.

9.2. Évaluations des Fournisseurs

Nouveaux Fournisseurs

Un représentant BorgWarner du Fournisseur fournira l'accès au Manuel du Fournisseur BorgWarner et peut exiger qu'un questionnaire de Fournisseur BorgWarner (BorgWarner Supplier Questionnaire - GSM-F001) et un formulaire d'évaluation technique du site (Technical Site Assessment Form - GSM-F002) soient remplis. L'évaluation en question porte sur les systèmes qualité et sur le risque financier. BorgWarner peut aussi procéder à une évaluation des systèmes de développement du Fournisseur sur son site (Supplier Development Systems Assessment). Suite à la remise de la documentation requise, BorgWarner déterminera si le Fournisseur potentiel possède les systèmes qualités exigés, les compétences techniques centrales, les aptitudes en management de projet et la stabilité financière suffisants pour lui octroyer le Nouveau Contrat. Des conditions régionales ou pour le client en particulier peuvent s'appliquer. Dans ces cas, BorgWarner se réserve le droit de mener des investigations supplémentaires avant d'octroyer le contrat (c.-à-d., les audits VDA appropriés.)

Fournisseurs existants

Selon la complexité du produit à acquérir ou les autres risques potentiels, BorgWarner peut procéder à une évaluation sur site en utilisant le formulaire d'évaluation technique du site (Technical Site Assessment Form - GSM-F002). BorgWarner déterminera ensuite si le Fournisseur existant possède les systèmes qualité exigés, les compétences techniques essentielles et s'il jouit d'une bonne stabilité financière pour se voir attribuer d'autres contrats.

9.3. Planification avancée de la qualité du produit (APQP)

Généralités

BorgWarner exige de tous ses Fournisseurs qu'ils prennent l'initiative de mettre en œuvre et de piloter le projet APQP en utilisant le Formulaire BorgWarner sur l'état d'avancement de la procédure. Un représentant de BorgWarner peut lancer le processus de planification de la qualité avec les Fournisseurs au cours d'une réunion de lancement APQP (APQP Kick-Off meeting) selon les exigences de la Fiche de contrôle lancement APQP (APQP Kick-Off Checklist - GSM-F019). Les Fournisseurs sont toutefois tenus de constituer une équipe transversale pour gérer le processus de planification de la qualité du produit (Product Quality Planning Process) à l'aide du système BorgWarner Electronic eAPQP, ou du formulaire d'état APQP (APQP Status Form - GSM-F032).

BorgWarner fournira les détails liés au prototype/pré-série, au PPAP et aux exigences et dates de production indiquées dans les dates d'échéance du système ou formulaire eAPQP. Le Fournisseur devra régulièrement mettre à jour son calendrier de planification de la qualité dans ce système. Il est aussi tenu de soumettre des mises à jours de leurs dates d'achèvement des prestations à intervalles courts ou à chaque fois qu'un changement aura un effet sur le déroulement du programme dans son ensemble. Vous trouverez plus de détails dans un guide eAPQP distinct destiné aux Fournisseurs disponible sur l'extranet Fournisseur de BorgWarner à <https://extraice.borgwarner.com/Suppliers>.

Le Fournisseur doit exiger que ses sous-contractants suivent la même procédure APQP et que leurs dossiers soient disponibles pour une révision par BorgWarner.

Off Tool Samples (OTS) (exemples d'outils sortis de la machine)

Des exemples d'outils sortis de la machine (OTS) pourraient être requis avant le PPAP pour les validations, les générations préproduction du client, la liquidation des machines, etc. La documentation de ces constructions doit être soumise dans le cadre du processus APQP. Sauf sur indication contraire de BorgWarner, le Fournisseur doit se conformer aux renseignements et aux caractéristiques OTS ci-dessous :

- Pièces en provenance de l'outillage de production de série prévue
- Toutes les spécifications de dimensions doivent correspondre à 100 % aux exigences en matière de dessin
- Matériel brut conforme à la spécification d'impression

- Les paramètres pour la production de pièces doivent être documentés et fournis à BorgWarner sur demande
- Rapport de capacité de 30 pièces pour les caractéristiques désignées
- La demande d'achever un plan complet des dimensions sera confirmé par un responsable de l'APQP de BorgWarner

D'autres demandes spécifiques à l'usine ou au client pourraient se présenter et être communiquées par la phase APQP

État d'avancement de l'APQP

A partir de la date de la conclusion du marché jusqu'au Point 5 du Contrôle, le Fournisseur est tenu de mettre le système eAPQP ou le formulaire d'état APQP (APQP Status Form - GSM-F032) à jour à intervalles courts (au moins une fois par mois ou comme convenu par ailleurs).

Réunions d'examen APQP

Dès qu'un Fournisseur obtient un contrat, le représentant compétent de BorgWarner peut établir avec lui un plan de visites des sites de production qui permettront à BorgWarner, de même que parfois au Client, d'examiner et d'évaluer le processus APQP du Fournisseur et de lancer la phase de préparation.

9.4. Audit de processus « Nous sommes prêts »

Généralités

Afin de procéder à la vérification du niveau de préparation à la production, BorgWarner peut exiger de procéder à un Audit de Processus « Nous sommes prêts » en suivant les indications du formulaire GSM-F004 avant le Lancement de la Production (Start of Production ou SOP). Toutes les instructions liées au formulaire peuvent être consultées en cliquant sur l'onglet « Instructions » du fichier.

Ordonnancement des étapes du processus « Nous sommes prêts »

- BorgWarner établit le niveau d'actions à réaliser pour atteindre le stade Nous sommes prêts (WAR).
- Si nécessaire, le Fournisseur procède à son propre audit WAR, remplit les formulaires en y joignant la documentation requise et les remet à BorgWarner.
- BorgWarner peut convoquer une réunion formelle à laquelle on procède à une présentation du processus et de l'audit WAR.
- BorgWarner et le Fournisseur se mettent d'accord au besoin sur un plan d'actions correctives. Toutes les actions correctives temporaires et permanentes doivent être réalisées avant le début de la production en série (tous les items jaunes doivent être remplis et tous les X rouges doivent être éliminés sur la page couverture Nous sommes prêts du Fournisseur).

Responsabilités du Fournisseur

- Le Fournisseur remplit le Formulaire de la Fiche de Contrôle « Nous sommes prêts ».
 - Il doit s'assurer que tout l'équipement et toutes les procédures ont été inspectés suivant les niveaux de capacité documentés et qu'ils sont prêts à soutenir la mise en production à la capacité maximale prévue dans la proposition. Il procède à l'élimination des erreurs d'équipement et d'outillage et à une validation du processus sur son site.
 - Les équipes techniques et le personnel de soutien doivent être entraînés aux exigences du plan de surveillance, tant dans sa version actuelle que sa mise à jour, de l'équipement et des calibres.
 - La capacité du processus, les instructions d'exploitation et les études R&R doivent être complétées et documentées. Si applicable, ceci devrait inclure les biais, la stabilité et la linéarité. Ceci doit également être vérifié pour tous les sous-contractants.
 - Les systèmes de manutention des matières, les dispositifs d'emballage et les itinéraires doivent être en place.
- Procéder au test Perform Run-At-Rate. Le calendrier des opérations du Fournisseur devra répondre aux exigences en volume hebdomadaire de BorgWarner et ne doit pas dépasser plus de cinq jours par semaine, sauf sur accord par écrit de BorgWarner.
- Remplir le formulaire page de couverture WAR.

Responsabilité de BorgWarner

- Le représentant de BorgWarner déterminera si l'audit devra être conduit sur site
- se familiarise avec le processus de fabrication du Fournisseur
- revue de l'auto-évaluation WAR effectuée par le Fournisseur, soit la page couverture, la fiche de contrôle, et le dispositif Run-At-Rate
- procéder au Run-At-Rate si nécessaire.

Documentation

Un audit de processus WAR peut nécessiter un nombre significatif de documents. L'énumération liste qui suit n'est pas exhaustive mais illustre le type de données qui peuvent être demandées : PFMEA, études R&R de calibres, études de capacité, plans de formation, identification de caractéristiques critiques des clients, instructions de travail, manutention pendant la procédure, données environnementales, données sur les lattes d'arrimage, etc.

9.5. Processus d'homologation des pièces de production (PPAP)

Généralités

Les Fournisseurs doivent se conformer à la version la plus récente du manuel de référence Production Part Approval Process de l'AIAG, aux standard VDA (de l'association allemande de l'industrie automobile), à la norme ISO 9001 et à la spécification technique IATF 16949 ainsi qu'à toutes les exigences décrites dans le présent Manuel du Fournisseur. Certaines exigences peuvent en outre s'appliquer à des Clients particuliers.

Exigences de soumission PPAP

À moins que BorgWarner n'y ait renoncé par écrit, toutes les soumissions PPAP du Fournisseur doivent être accompagnées d'une fiche de contrôle Fournisseur PPAP (Supplier PPAP Check Sheet – GSM-F005) ou des exigences particulières du Groupe commercial, validation qui atteste que tous les documents PPAP sont complets.

Avant qu'un Fournisseur ne soumette un PPAP à BorgWarner, tous les sous-contractants doivent avoir été approuvés par le Fournisseur. Sauf sur dispense expresse par écrit par BorgWarner, le Fournisseur doit remplir et soumettre la matrice de sous-contractant (GSM-F027) ainsi que les documents PPA.

Exigences IMDS, CAMDS, et CCC

- International Material Data System (IMDS)
 - Les Fournisseurs doivent fournir les informations sur les matières sous format électronique selon les exigences définies dans l'International Material Data System (IMDS). Pour obtenir des renseignements spécifiques et supplémentaires sur cette exigence, visiter le site <http://www.mdssystem.com>. Les Fournisseurs sont également responsables pour la disposition unique de toutes les informations sur les matières IMDS pertinentes pour leurs produits et les produits de leur chaîne d'approvisionnement.
- China Automotive Material Data System (CAMDS)
 - China Automotive Material Data System (CAMDS) est une plateforme de gestion des données produits pour la mise en œuvre de la « Politique de recyclage et de réutilisation des produits automobiles », qui exécute la certification du taux de recouvrement des substances interdites/à usage restreint et améliore le taux de recouvrement des matières automobiles de Chine. C'est pourquoi tout produit expédié à BorgWarner pour être utilisé sur le marché chinois pourrait devoir répondre à ces exigences. Des renseignements supplémentaires sont fournis sur le site Web suivant : http://www.camds.org/camds_en
- Chinese Compulsory Certification (CCC)
 - La marque China Compulsory Certificate, couramment connue comme marque CCC, est une marque de sécurité obligatoire pour de nombreux produits vendus sur le marché chinois. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} mai

2002. Elle découle de l'intégration en une seule procédure des deux anciens systèmes d'inspection obligatoires de Chine, soit le « CCIB » (marque de sécurité instaurée en 1989 et exigée pour les produits dans 47 catégories de produits) et le « CCEE » (également connu sous la marque « Great Wall », pour les marchandises électriques dans 7 catégories de produits).

- Les Fournisseurs de BorgWarner et les Fournisseurs externes qui fabriquent des produits à utiliser en Chine devront peut-être se conformer à cette réglementation. Les Fournisseurs externes peuvent obtenir les informations relatives à cette exigence sur le site Internet suivant : <http://www.cqc.com.cn>.

Soumission, traitement et notification

- Une Soumission PPAP de Fournisseur conduit à l'un des trois résultats suivants :
 - Approbation entière—Les pièces sont approuvées entièrement pour la production. Le service Contrôle des Matières BorgWarner spécifiera les exigences applicables à la livraison et à l'autorisation de sortie.
 - Approbation intérimaire—Les pièces sont approuvées sous condition, pour une durée et une quantité limitées. Veuillez noter que dans ce cas une plainte liée au matériel acheté (CPM) peut être déposée à l'encontre du Fournisseur.
 - Pièces rejetées—Les Pièces ne peuvent pas être utilisées pour la production en série et les bons de commande d'outillage ne peuvent être réglés. Veuillez noter que dans ce cas une CPM peut être déposée à l'encontre du Fournisseur.
- BorgWarner notifiera le Fournisseur par écrit dès que la soumission PPAP a été approuvée ou rejetée. La notification sera présentée sous forme d'un récépissé de soumission de pièces (PSW) qui doit être signé.
- Dans certains cas, pour obtenir une approbation PPAP, il faut se soumettre à des tests de validation ou encore obtenir l'approbation du Client de BorgWarner avant de pouvoir notifier le Fournisseur.

Approbation intérimaire

- Le Fournisseur doit soumettre un eSCR (Demande électronique de changement du Fournisseur) dûment remplie dans les cas où une approbation entière PPAP ne peut être obtenue. Les raisons énoncées dans cette demande peuvent inclure, mais ne se limitent pas à :
 - conditions ne respectant pas les tolérances
 - soumission PPAP ne remplissant pas toutes les exigences.
- Si le Fournisseur obtient une approbation intérimaire, il doit soumettre de nouveau un PSW en y joignant la documentation pertinente PPAP avant la date d'expiration. Si un eSCR est soumis en même temps qu'un PPAP, la même date d'expiration doit s'appliquer aux deux documents.

Renonciation aux exigences PPAP

Le Fournisseur qui souhaite apporter des changements aux exigences énoncées ci-haut doit obtenir l'accord écrit du représentant BorgWarner compétent.

Requalification

Pour maintenir la validation de la documentation PPAP, c'est-à-dire qu'elle corresponde aux pratiques actuelles en matière de processus et de capacité, *les Fournisseurs s'engagent à produire un plan d'implantation annuel ou tel que jugé nécessaire par le site de réception de BorgWarner*. Les Fournisseurs doivent être prêts à fournir la documentation de requalification appropriée à des fins de soumission ou de revue sur demande de BorgWagner.

Les Fournisseurs doivent obtenir cette documentation de requalification annuelle auprès de *leurs* sous-Fournisseurs à des fins de soumission ou d'examen sur demande de BorgWagner.

Instructions de livraison et d'étiquetage

Le Fournisseur doit apposer une étiquette portant l'inscription « PPAP SAMPLE PARTS » (« échantillons de pièces PPAP ») en dessous de l'étiquette de livraison de même que sur les trois autres côtés de l'emballage et effectuer une livraison séparée des autres pièces de production. Pour des détails supplémentaires sur les exigences applicables, veuillez vous adresser au site particulier de BorgWarner.

9.6. Confinement de début de production (EPC)

Généralités

A moins qu'il n'en soit disposé autrement, cette exigence s'applique à tous les Fournisseurs de BorgWarner. Elle s'applique à toutes les exigences de pré-production et de production qui requièrent le processus d'approbation de la production de pièces. L'EPC s'applique aussi dans tous les cas où BorgWarner l'exige et en relation avec des pièces qui présentent un risque significatif pour l'usine BorgWarner, par ex. lors de la fermeture annuelle, lors du changement annuel de modèle, etc.

Définition et objectif

L'EPC a pour objectifs de :

- réduire les risques encourus par BorgWarner et protéger le Fournisseur en procédant à des détections plus poussées.
- documenter les efforts du Fournisseur pour accroître sa maîtrise des processus au cours de la phase de développement et de lancement ; ainsi les questions liées à la qualité sont rapidement identifiées et corrigées au site du Fournisseur plutôt qu'au site de fabrication du Client.
- accroître l'engagement et la visibilité de la haute direction du Fournisseur.

L'EPC exige un plan de surveillance du lancement et du pré-lancement documenté et qui améliore clairement ledit plan de surveillance de la production du Fournisseur. Le

plan EPC aura pour effet de rehausser le niveau de confiance en la capacité des produits livrés de satisfaire aux attentes de BorgWarner. Cette mesure associée au lancement est de nature extraordinaire. Le plan EPC permettra également de valider le plan de surveillance de la production. Le plan EPC devrait prendre en compte toutes les conditions critiques d'une pièce de même que toutes les questions potentielles qui ont été identifiées au cours du PPPA. L'EPC relie le plan de surveillance de pré-lancement qui est décrit à la section 3.7 du manuel de référence DaimlerChrysler, Ford, GM Advanced Product Quality Planning et le Control Plan Reference Manual.

Au cours de la réunion de lancement APQP, un formulaire d'engagement EPC (GSM-F018) sera rempli et signé par le Fournisseur.

Responsabilités du Fournisseur

Établir un processus de confinement qui comporte les éléments suivants :

- identification de la personne responsable du processus de confinement.
- élaboration d'un plan EPC comportant des contrôles supplémentaires, des audits d'inspection et des facteurs liés au processus de production (installation, machines, dispositif de montage, outillage, opérateur, matières/composants, maintenance préventive, climat). Les contrôles supplémentaires incluent notamment :
 - vérifications hors-ligne, séparées et indépendantes du processus normal de production
 - fréquence accélérée/taille des échantillons livrés, processus et/ou inspections
 - confinement défini/coordonné avec le sous-contractant et/ou appui du sous-contractant/audits si nécessaires
 - augmentation des vérifications de l'exactitude de l'étiquetage
 - augmentation des validations de détection des erreurs
 - engagement et visibilité accrue de la haute direction, incluant des audits internes du management
 - autres items spécifiés par BorgWarner ou par le Fournisseur.
 - mise en œuvre rapide des actions de confinement et des mesures correctives si des cas de non-conformité sont découverts.
- Documenter le plan EPC (incluant des tests fonctionnels et les résultats du processus de détection des erreurs si applicable) en utilisant le format du plan de surveillance indiqué dans la planification avancée de la qualité du produit et manuel de référence du plan de surveillance tous deux mentionnés dans l'Annexe A du IATF 16949. Le développement et la documentation du plan EPC doivent en principe se dérouler au cours du processus de planification avancé de la qualité du produit. Le plan EPC ne doit pas se substituer au plan de surveillance de la production mais il le complète et est utilisé également pour le valider.

- Pour indiquer la conformité avec les exigences EPC, le Fournisseur joindra à chaque étiquette de livraison une marque spéciale tel que convenu entre le Fournisseur et BorgWarner.

Responsabilités de BorgWarner

- Les quantités/calendrier EPC seront établis avec le Fournisseur et se fonderont sur exigences du Client BorgWarner.
- Revue et approbation du plan EPC et communication de l'approbation au Fournisseur.

Critères de cessation

Le Fournisseur sera éligible à l'auto-cessation du confinement du début de production (Self Exit Early Production Containment) à condition de se conformer strictement aux quantités et calendrier approuvés et qu'aucune divergence n'ait été détectée ni du côté du Fournisseur, ni du côté de BorgWarner. S'il est établi que les critères d'auto-cessation sont satisfaits, mais que le plan EPC persiste à identifier des éléments de non-conformité, le plan EPC doit être maintenu jusqu'à ce que les contrôles de processus et de capacité aient donné des résultats effectifs et que le plan de surveillance de la production ait été validé à la satisfaction de BorgWarner.

Conséquences de la livraison de matériel non conforme

Un contrôle de livraison peut être imposé en cas de manquement à l'EPC.

Un contrôle de livraison peut être imposé si du matériel comportant des divergences est livré durant la période EPC spécifiée.

9.7. Capacité du processus et surveillance

Caractéristiques de pièces ou de processus

Certaines caractéristiques additionnelles des pièces, s'ajoutant aux exigences spécifiques du client peuvent être importantes et elles exigeront une surveillance accrue pour assurer la qualité des pièces. Ces caractéristiques sont désignées par les termes : spécial, significatif, impact élevé, majeur (respectivement en anglais : special, significant, high impact, major) ou par d'autres termes selon les exigences particulières d'un site BorgWarner.

Le représentant compétent BorgWarner indique ces exigences ou caractéristiques spécifiques en les communiquant directement ou bien par le biais d'une spécification ou d'un dessin de produit.

Contrôle des caractéristiques de pièces ou de processus

Pour maintenir un état de contrôle et augmenter la capacité du processus relatif à des pièces définies ou à des caractéristiques particulières de processus, le Fournisseur doit recourir à des techniques statistiques.

A moins que BorgWarner n'en dispose autrement, les valeurs cibles minimales exigées sont de 1,67 Ppk (examen à court terme pour PPAP initial) et de 1,33 Ppk (étude de longue durée).

Le Fournisseur doit maintenir des données statistiques pour toutes les caractéristiques désignées et doit mettre ces données à la disposition de BorgWarner à sa demande. Le Fournisseur peut aussi être tenu de fournir de telles données régulièrement à BorgWarner si ce dernier l'exige.

Sous réserve d'autres indications données par BorgWarner, si le processus ne satisfait pas aux valeurs cibles requises, le Fournisseur doit mettre en place un plan de confinement décrivant la méthode d'inspection complète (100%) qui permettra de prévenir la livraison de pièces non conformes aux spécifications de même qu'un plan d'actions correctives pour augmenter la capacité.

Le représentant BorgWarner peut soumettre des exigences supplémentaires.

La traçabilité du lot doit être maintenue par le Fournisseur, sauf indication contraire de la part de BorgWarner (voir la Section « 9.10 Exigences en matière de traçabilité » pour plus de détails).

Exigences pour processus spéciaux

- BorgWarner pourrait exiger que les Fournisseurs utilisant des processus spéciaux fournissent des preuves documentées pour BorgWarner et ses clients, tels que AIAG, CQI, VDA 6.3, etc. Ce standard vise à développer un système de gestion de processus spéciaux, en offrant des améliorations continues, une prévention des défauts et une réduction en variation et déchets dans la chaîne d'approvisionnement. Les Fournisseurs pourraient devoir effectuer des auto-évaluations annuelles. BorgWarner se réserve le droit de procéder à une évaluation sur place, à son propre gré. Pour tous les processus spéciaux, les Fournisseurs doivent partager l'évaluation actuelle du CQI avec BorgWarner dès que possible sur demande.
- Les processus de traitement thermique sont toujours de première importance pour fonctionner et sont un aspect essentiel des processus de fabrication du Fournisseur. Les déviations d'un traitement thermique ont un impact considérable sur la qualité et la fiabilité de nos produits. La société BorgWarner est particulièrement vigilante quant à l'approbation des processus de traitement thermique chez nos Fournisseurs ou sous-traitants. Toutes les opérations de traitement thermique où sont fabriqués les produits BorgWarner doivent suivre les normes automobiles (par ex. AIAG CQI-9) et doivent être conformes aux normes d'ingénierie et de qualité de BorgWarner indiquées dans les spécifications relatives au dessin. Il peut être exigé qu'un représentant du traitement thermique de BorgWarner exécute des audits de traitement thermique chez le Fournisseur et/ou les sous-traitants. Les processus de traitement thermique doivent toujours être communiqués de manière spécifique aux pièces et spécifique au four.

9.8. Plaintes liées au matériel acheté (CPM)

Généralités

En cas de détection de matériel non conforme, BorgWarner notifiera immédiatement le Fournisseur. Après vérification du matériel non conforme reçu d'un Fournisseur, BorgWarner lui soumettra une plainte concernant le matériel acheté (CPM).

Si des preuves des défauts sont disponibles telles que des photos digitales, elles seront également soumises. Un échantillon de l'élément défaillant peut être envoyé au Fournisseur à sa demande.

BorgWarner soumettra une CPM au Fournisseur sans égard à l'élimination et/ou à l'utilisation du matériel non conforme et aux soumissions PPAP incorrectes. BorgWarner utilisera les numéros de pièces non conformes aux fins d'établir le taux de pièces par million uniquement si des mesures de confinement et que les résultats des tris sont communiqués dans le calendrier convenu.

BorgWarner n'émettra pas de CPM et les pièces défectueuses ne seront pas comptées dans le calcul du taux de PPM si le Fournisseur :

- Soumet un eSCR (Demande électronique de changement du Fournisseur) et qu'il est accepté ou obtient l'accord équivalent pour couvrir ces situations de déviations entre les dimensions de la pièce et celle du plan avant la livraison des pièces. Voir la section Management du changement du Fournisseur pour les lignes directrices en matière de demande de déviation.
- Notifie BorgWarner d'un problème potentiel de qualité avant l'identification du problème par BorgWarner et retire le matériel suspect ou le trie et le remplace avec du matériel « certifié ».

Mesures de confinement

À la réception d'une CPM de BorgWarner, le Fournisseur procède immédiatement au tri entier (100 %) des produits, incluant ceux qui se trouvent sur le ou les site(s) BorgWarner, en transit, dans des entrepôts, au site de production du Fournisseur, etc., et s'assure que les sites d'assemblage BorgWarner sont suffisamment approvisionnés en stock certifié afin que la production ne soit pas perturbée. Les matériels doivent être étiquetés tel que certifié et identifier les défauts spécifiques pour les trois livraisons suivantes à moins que BorgWarner ne l'exige autrement.

- Les situations suivantes relatives à la continuité de l'approvisionnement peuvent se produire :
 - Les stocks BorgWarner sont élevés—Le Fournisseur peut choisir de retourner les produits ou le Fournisseur peut effectuer le tri sur le site de BorgWarner.
 - Les stocks BorgWarner sont bas—Le Fournisseur doit se déplacer et procéder au tri pour détecter les produits défectueux.
 - extrême urgence (il est possible que la ligne soit arrêtée)—BorgWarner prendra les mesures appropriées et le Fournisseur en assumera tous les coûts.

- REMARQUE : Certains des sites de production BorgWarner n'offrent pas la possibilité d'effectuer le tri sur place. Le Fournisseur doit alors s'occuper d'organiser le transport du matériel non conforme hors site BorgWarner, de le trier, de le réemballer, de préparer des bons de livraison indiquant les quantités exactes, d'apposer au besoin des étiquettes et d'organiser le transport pour réexpédier le stock certifié au site BorgWarner.
- BorgWarner prendra contact avec le Fournisseur pour lui signifier son autorisation de retourner le matériel aux frais de ce dernier.
- BorgWarner n'entreprendra pas de recourir à des tiers pour trier le matériel. Le Fournisseur assume la responsabilité envers les tiers et organise le transport des pièces entre le site BorgWarner et les locaux du tiers. Le Fournisseur s'engage aussi à inspecter et à surveiller la qualité des pièces triées.
- Les pièces défectueuses qui sont retournées au Fournisseur, corrigées puis réexpédiées au site BorgWarner peuvent être considérées pour établir le taux PPM du Fournisseur. Les pièces corrigées doivent être conformes aux spécifications. Les pièces ne sont corrigées que si BorgWarner a accordé son autorisation écrite au préalable.
- Le Fournisseur s'engage à faire rapport avec exactitude sur les résultats du tri et à demander si approprié l'ajustement des quantités défectueuses. Ceci peut avoir un impact sur le calcul du taux PPM du Fournisseur.

Rapport 8-D

Généralités

Le Fournisseur soumettra sa réponse à une CPM en remplissant le Formulaire de résolution des problèmes 8-D (GSM-F007) ou tout autre formulaire approuvé par le personnel autorisé de BorgWarner. La documentation relative à la méthode 8-D sera soumise en réponse à une CPM à moins qu'un représentant compétent de BorgWarner n'en décide autrement. La réponse sera généralement transmise par courriel.

Soumission initiale

La réponse 8-D doit être reçue par BorgWarner dans les 24 heures de la notification. Le rapport 3-D, qui fait état de l'action de confinement réalisée et contient les résultats du tri, doit être soumis dans un délai de 48 heures, le délai étant de 14 jours pour le rapport 5-D. Ces délais doivent être respectés à moins qu'ils ne soient modifiés par BorgWarner. Le rapport 5-D doit contenir la définition, la planification et la mise en œuvre des articles de mesures correctives à long terme. Les délais précités s'appliquent, sauf sur spécifications contraires (par ex. si un client exige des délais plus stricts, comme une clôture 5-D dans les 7 jours au lieu de 14 jours, BorgWarner pourrait exiger une réponse plus rapide de la part du Fournisseur).

Soumission finale

Les Fournisseurs doivent soumettre la version finale du Formulaire de Résolution des Problèmes 8-D pour approbation et pour que le cas puisse être clos au plus tard dans les 30 jours de la notification du CPM. Le Fournisseur peut demander que ce délai soit

prolongé avant que le délai initial ne soit expiré. Une telle demande devrait être adressée au représentant compétent de BorgWarner.

Approbation et clôture du dossier

Avant de clore un dossier CPM, le représentant compétent de BorgWarner doit approuver le Rapport final 8-D du Fournisseur. Tous les cas 8-D qui sont en suspens au-delà de 30 jours peuvent avoir un impact négatif sur l'évaluation de la performance du Fournisseur. (Voir la section [Indicateurs de performance du Fournisseur](#).)

Si la procédure 8-D identifie un changement au processus ou à une pièce, les exigences du management du changement BorgWarner DOIVENT être respectées. (Voir la section [Management du changement du Fournisseur](#).)

- Les Fournisseurs peuvent être requis de présenter les actions correctives sur les lieux mêmes d'un établissement BorgWarner.
- BorgWarner et ses Clients se réservent le droit de vérifier la conformité du produit avec les exigences du Fournisseur et des sites de production de ses sous-contractants.
- La vérification de l'action corrective entreprise sur site du Fournisseur peut se faire lors de visites subséquentes.
- Si les actions correctives ne sont mises en oeuvre dans les 2 semaines, un rapport d'étape peut être exigé.
- Au terme d'une action corrective et si la vérification a conclu qu'elle est effective, le champion 8-D BorgWarner approuve la clôture de la démarche 8-D et en notifie le représentant du Fournisseur.

Contrôle de livraison

- BorgWarner peut décider que des mesures spéciales s'appliquent pour assurer une qualité adéquate et une livraison performante. Les coûts associés à ces mesures, incluant de manière non limitative le contrôle de livraison, seront pris en charge par le Fournisseur.
- Le contrôle de livraison exigé par BorgWarner comporte un processus d'inspection de redondance qui trie les éléments non conformes spécifiques tout en mettant en oeuvre une procédure de résolution des problèmes à la source. Le processus d'inspection de redondance s'ajoute aux contrôles normaux et devrait être effectué dans un environnement contrôlé. Les résultats de l'inspection sont consignés dans le rapport d'incident en remplissant le tableau du Formulaire d'évaluation CS2 -I- (CS2 Assessment Form -I-) (GSM-F009). Les données du processus d'inspection secondaire jouent un rôle critique tant pour l'efficacité de cette inspection additionnelle que pour trouver des solutions afin d'éradiquer le problème de non-conformité.
- BorgWarner notifiera le Fournisseur qui doit être soumis au contrôle de livraison. Il existe deux niveaux de contrôle de livraison :
 - Le niveau 1 comporte un processus de solution des problèmes de même qu'un processus d'inspection secondaire. Le personnel met en oeuvre le

processus d'inspection sur le site même du Fournisseur afin d'empêcher que le Client ne soit affecté par la livraison de pièces ou de matériel non-conforme.

- Le niveau 2 comporte les mêmes étapes que le contrôle de livraison de niveau 1, mais on y ajoute une inspection par un tiers qui représente les intérêts de BorgWarner ou du son Client, lequel a des intérêts liés à l'activité de confinement. Le tiers est choisi par le Client et ce choix est approuvé par BorgWarner ou par son Client, les frais étant pris en charge par le Fournisseur. Le tiers peut être sélectionné à partir d'une liste approuvée qui est maintenue par BorgWarner ou par son Client.
- Des mesures additionnelles peuvent être exigées si les contrôles de niveau 2 ne sont pas efficaces. Critères d'application des contrôles de livraison de niveaux 1 ou 2 :
 - BorgWarner déterminera si le Fournisseur a la capacité de corriger la situation matérielle de non-conformité en ayant recours à la démarche des 8 actions à réaliser (CPM 8-D) et isolera BorgWarner ou son client du problème. Le Fournisseur peut être amené à considérer l'une ou plusieurs des questions suivantes pour la mise en œuvre du Contrôle de livraison :
 - cas de récurrence de CPM
 - les contrôles actuels du Fournisseur sont insuffisants pour assurer la conformité aux exigences
 - durée, nombre et/ou sévérité du problème
 - données internes/externes sur le Fournisseur
 - contrôle de livraison, défaillances de niveau 1
 - perturbations majeures
 - problème de qualité sur le terrain (par ex. la garantie).
 - En se fondant sur les critères exposés ci-dessus, BorgWarner décide lequel des niveaux 1 ou 2 est approprié aux circonstances.
 - Des audits peuvent être effectués par un tiers ou un représentant BorgWarner. Les données du processus d'inspection secondaire obtenues par le tiers de même que les résultats des audits sont cruciaux car ils donnent la mesure de l'efficacité de cette inspection secondaire et des actions correctives réalisées pour éliminer la non-conformité initiale.
 - Dans certains cas spéciaux, il peut être indiqué de procéder au contrôle de livraison à l'inspection de niveau 2 hors site du Fournisseur, l'endroit qui convient étant choisi par BorgWarner.
- Critères de cessation pour contrôle de livraison – niveau 1 & contrôle de livraison – niveau 2
 - Le critère de cessation par défaut sera utilisé quand aucun autre critère de cessation n'aura été défini. Les critères par défaut sont énumérés ci-dessous

et doivent être fournis au représentant BorgWarner en même temps qu'une demande de retrait de contrôle de livraison :

- vingt (20) jours ouvrables de données à partir du début de l'activité de confinement ainsi qu'un résumé vérifiant que les contrôles normaux de production sont effectifs pour contrôler les divergences identifiées lors du contrôle de livraison. Le temps commence à courir à la date du début de la mise en œuvre de l'action corrective permanente.
 - documentation indiquant que la source du problème a été identifiée et vérifiée.
 - documentation indiquant que des mesures correctives ont été prises.
 - documentation indiquant que tous les efforts ont été entrepris pour détecter les erreurs.
 - copies de toute la documentation révisée selon les exigences requises (plan de surveillance, FMEA, diagramme de flux des processus, instructions de l'opérateur, dossiers de formation, etc.)
 - des données statistiques si applicable.
 - autres informations requises par BorgWarner.
- Critères de cessation additionnels, cas CS2 uniquement :
 - copies du formulaire d'évaluation de la passation du CS2 (*Passing CS2 Assessment Form - GSM-F009*) et les plans d'actions remplis.
 - la déclaration d'approbation du registre de la tierce partie (ou le plan) pour toutes les activités conduites par le Fournisseur en relation avec des questions de contrôle de livraison dans les cas où BorgWarner ou son Client le requièrent.

9.9. Imputation des coûts au Fournisseur

Généralités

Le Fournisseur est responsable de la qualité, de la livraison à temps et de la fiabilité du produit fourni. Le produit doit être conforme au dessin et à toutes les spécifications référencées. Le Fournisseur assume la responsabilité financière de la non-conformité d'un produit et du rejet de soumissions PPAP, notamment les coûts associés au tri, au frais d'expédition premium, aux travaux de correction, aux frais de réparation de transformation à forte valeur ajoutée encourus par BorgWarner, et au remplacement de matériel défectueux, au temps supplémentaire et perte de productivité encourus par BorgWarner ou les Clients de BorgWarner.

Les coûts imputables au Fournisseur en raison de la non-conformité du produit livré à un site BorgWarner sont les suivants :

- Frais administratif pour l'émission de chaque CPM.

- Tri hors-site d'un tiers—frais directement imputables au Fournisseur par l'entreprise tierce.
- Tri sur site effectué par une entreprise tierce (si l'autorisation est donnée par le site BorgWarner concerné) —frais imputables directement au Fournisseur par l'entreprise tierce.
- Tri sur site effectué par le personnel BorgWarner si requis pour éviter un arrêt de la ligne de production—Les coûts seront à la charge du Fournisseur.
- Pertes associées à l'Arrêt de la Ligne—le Fournisseur assumera le montant actuel de la perte financière.
- Autres coûts pour lesquels le Fournisseur devra assumer les coûts actuels (corrections, manutention de matériel, temps requis par le Client pour effectuer des visites, coût de déplacement, frais d'envoi, coûts associés au tri chez le Client, dommages aux machine/outillage, tests, etc.).
- Les coûts associés à toute garantie applicable seront à la charge du Fournisseur.

Changements non autorisés

Dans les cas où un Fournisseur a effectué un changement non autorisé ou a livré des produits prévus par le contrat qui ne sont pas conformes aux spécifications et aux termes du bon de commande BorgWarner, tous les coûts assumés par BorgWarner et/ou ses Clients seront entièrement à la charge du Fournisseur.

Imputation des coûts

L'imputation se fera par mémo débit lequel est produit par l'établissement de BorgWarner qui a reçu la livraison.

9.10. Exigences en matière de traçabilité

Disposer d'un système de traçabilité efficace est un facteur clé de la réussite globale, en complément d'une volonté d'amélioration de la qualité, de réduction des coûts, d'optimisation des processus et, au final, d'amélioration des délais de livraison. Une disponibilité et visibilité de bout en bout des données est vitale pour notre base d'approvisionnement qui fabrique, stocke ou déplace des composants à travers la chaîne d'approvisionnement car les données sont utilisées dans les calculs de production, le contrôle qualité et le calcul de capacité du processus, la gestion des stocks, la prévision des revenus, la gestion de la garantie, les réparations et autres types d'opérations commerciales. Il est également essentiel d'augmenter le débit et de réduire les coûts de production. Un manque de traçabilité commerciale augmente considérablement les délais nécessaires à l'analyse des causes profondes et à l'identification de la source d'une défaillance, ainsi que l'impact financier accru en cas d'incident de qualité.

Dans ce contexte, les unités commerciales BorgWarner doivent se conformer aux exigences spécifiques en matière de traçabilité décrites ci-dessous :

- Exigences relatives au système de traçabilité

- Exigences en matière de traçabilité individuelle ou par lot
- Exigences en matière de traçabilité des processus de fabrication, d'usinage, d'assemblage et de tests
- Rétention des données de traçabilité
- Exigences en matière d'identification des pièces (Codes à barres)

Les exigences spécifiques définies dans cette section doivent être prises en compte par le Fournisseur en collaboration avec l'unité commerciale BorgWarner associée.

- Unité commerciale : systèmes PowerDrive (PDS)
- Unité commerciale : systèmes d'entraînement et de batteries (DBS)
- Unité commerciale : systèmes d'Émission/Thermique (ETTS)
- Unité commerciale : systèmes Morse (MS)
- Unité commerciale : systèmes d'alimentation en carburant et après-vente (FS&A)

9.11. Exigences relatives au logiciel embarqué

Cette exigence est conforme aux exigences de la norme IATF16949:2016 qui détermine ce qui suit :

- Les structures doivent utiliser un processus d'assurance qualité des produits s'appuyant sur des logiciels intégrés développés en interne, et doivent disposer d'une méthodologie d'évaluation appropriée pour évaluer leur processus de développement logiciel.
- Le processus de développement logiciel doit également être inclus dans le programme d'audit interne, le vérificateur interne doit disposer des compétences nécessaires pour pouvoir comprendre et évaluer l'efficacité de la méthodologie d'évaluation du développement logiciel sélectionnée par la structure.

9.12. Exigences en matière de sécurité des produits

La sécurité des produits est une section de la norme IAFT, et une organisation doit disposer de processus documentés pour la gestion de la sécurité des produits associée aux produits et aux processus de fabrication. Les nouvelles exigences associées à la sécurité des produits, incluent, le cas échéant :

- Une approbation spéciale des plans de contrôle et des FMEA
- Une formation identifiée par l'organisation ou le client pour le personnel traitant des produits liés à la sécurité des produits et aux processus de fabrication associés
- Le transfert des exigences en matière de sécurité des produits dans toute la chaîne de production, y compris les sources mentionnées par les clients.

Cette clause souligne le fait qu'un produit doit fonctionner conformément à son objectif prévu ou ce pour quoi il a été conçu, sans causer des préjudices ou des dommages non acceptables. Les organisations doivent avoir établi des processus destinés à assurer la sécurité des produits pendant toute la durée de vie desdits produits.

9.13. Exigences en matière de propreté

Le contrôle de la contamination améliorera la propreté des pièces au fil du temps avec des perfectionnements dans le domaine des mesures, du contrôle des processus et de la manipulation. Il suit une démarche systématique et structurée standardisée pour surveiller et contrôler les sources de contamination, et applique une démarche disciplinée pour répondre aux problèmes.

Le contrôle de la contamination

- Fournit une démarche systématique pour contrôler et communiquer les problèmes de contamination
- Soutient et crée des zones définies d'amélioration continue
- Identifie les zones ayant un risque de contamination
- Améliore les métriques de qualité : réduit les taux de PPM et la garantie.

Le Fournisseur doit suivre toutes les normes GSM-F033 le cas échéant.

10. Éléments fondamentaux du système qualité - OBSOLÈTE

11. Management de changement du Fournisseur

11.1. Généralités

Ayant à cœur le rôle clé joué par le management de changement, BorgWarner a mis en place un tel système dont les effets se répercutent dans toutes les fonctions de l'entreprise. Ce système est conçu pour assurer la qualité et l'intégrité des produits BorgWarner. On s'attend à ce que les Fournisseurs adoptent une attitude proactive envers les questions de non conformité de produits ou à tout changement dans la conception, la performance, le matériel ou les processus. Les Fournisseurs devraient s'abstenir d'expédier des produits non conformes sans avoir obtenu l'accord de BorgWarner par le biais d'un des moyens énoncé ci-après. Si un Fournisseur a mis en œuvre un changement non autorisé et qu'il en résulte des effets négatifs pour BorgWarner et/ou ses Clients, le Fournisseur devra prendre en charge tous les coûts qui en découlent.

11.2. Changements temporaires

Lorsqu'il soumet une demande de permission d'expédier un produit qui n'est pas conforme à une spécification ou qui est fabriqué selon un processus qui a été modifié temporairement, sans avoir été inclus dans le plan de surveillance du processus en vigueur, le Fournisseur doit obtenir au préalable la permission de procéder à la livraison. De telles situations se présentent, par exemple, dans le cas d'erreurs dimensionnelles mineures ou de l'externalisation d'une opération pendant une panne de machine. Veuillez noter que tout changement aux caractéristiques de produits de

ce Fournisseur spécifique doit être effectué en respectant cette exigence, même si la modification en question n'apparaît pas sur le dessin BorgWarner.

Le Fournisseur doit remplir et soumettre un eSCR (Demande électronique de changement du Fournisseur au représentant BorgWarner compétent pour revue et approbation. Veuillez noter que cet eSCR est utilisé pour une demande de déviation temporaire et pour une demande de changement permanent (différentes sections du formulaire).

Le Fournisseur doit obtenir la permission écrite avant la livraison d'un produit qui ne suit pas les spécifications et se soumettre aux exigences suivantes :

- Soumettre l'eSCR (Demande électronique de changement du Fournisseur)
- Cocher uniquement la case changement temporaire
- Prendre note de la date d'expiration de l'eSCR et de la quantité applicable du produit
- Livrer le produit dans le délai imparti par l'eSCR
- Obtenir une autorisation si des livraisons supplémentaires sont à effectuer hors du délai convenu.
- L'approbation de tous les sites BorgWarner concernés doit être obtenue avant la mise en œuvre, sauf accord contraire avec BorgWarner.

11.3. Changements permanents

Généralités

Le Fournisseur qui veut obtenir la permission de faire un changement permanent à la conception, à la performance ou à la fabrication d'un produit livré à BorgWarner doit se conformer aux exigences décrites ci-dessous avant de procéder au changement. Veuillez noter que les changements qui concernent les caractéristiques d'un produit spécifique du Fournisseur sont aussi couverts par cette exigence même si le dessin ou la spécification de BorgWarner ne les prévoient pas.

Demande de changement du Fournisseur

- Le Fournisseur qui désire apporter des changements permanents à la conception du produit, à la performance ou à la fabrication doit remplir et soumettre un eSCR (demande électronique Fournisseur de changement) au représentant compétent BorgWarner pour revue.
 - Le formulaire doit contenir toutes les informations pertinentes.
 - BorgWarner a le choix d'approuver le SCR, le rejeter ou d'assortir son approbation de conditions (par ex. niveau 3 PPAP requis après la mise en œuvre du changement). La réponse dépend de la nature du changement et de son impact sur les besoins de la fabrication et du Client.

- L'approbation de l'eSCR ne doit pas être assimilée à une autorisation de livraison—elle constitue uniquement une autorisation de procéder à la soumission PPAP.
 - Les Fournisseurs ne doivent PAS :
 - mettre en œuvre des changements avant d'avoir reçu la pleine autorisation PPAP
 - livrer sans avoir rempli toutes les exigences du Processus d'Approbation de la Production de Pièces de l'AIAG et/ou de la VDA
 - mettre en œuvre le changement avant d'avoir obtenu l'approbation de toutes les usines BorgWarner concernées, sauf accord contraire avec BorgWarner.
 - livrer avant la date de mise en œuvre fixée en accord avec le Groupe responsable des Matériels BorgWarner.
 - Si un Fournisseur a mis en œuvre un changement non autorisé et qu'il en résulte des effets négatifs pour BorgWarner et/ou ses Clients, le Fournisseur sera tenu d'assumer tous les coûts subis en conséquence par BorgWarner et ses Clients.

11.4. Processus de revue

Processus de revue et d'approbation

- Une équipe transversale de BorgWarner évaluera l'eSCR (Demande électronique de changement du Fournisseur). Selon la nature du changement (changement au processus ou à la conception par le Fournisseur), BorgWarner déterminera s'il peut être mis en œuvre ou si des tests de validation doivent être entrepris et si des approbations doivent être obtenues des Clients.
- Il peut être exigé du Fournisseur qu'il utilise le système BorgWarner eAPQP dans le cadre de ce processus.

12. Attentes quant aux matériels/livraison

12.1. Attentes quant à la livraison

Exigences particulières d'un site de production

- En plus de se conformer aux attentes liées aux matériels et à la livraison définies dans cette section, le Fournisseur doit aussi respecter les lois du pays où se situe l'établissement BorgWarner ainsi qu'à toute autre attente de même nature applicable à des établissements spécifiques de BorgWarner. Veuillez contacter la personne responsable du contrôle du matériel du site de production qui recevra votre livraison pour toute question liée aux exigences particulières du site.

- Toutes les marchandises et leurs emballages doivent porter la marque du pays d'origine approprié. Il incombe également au Fournisseur de fournir à BorgWarner une certification de l'origine de chaque marchandise et d'aviser Immédiatement BorgWarner de tout changement d'origine. Les pièces destinées au marché des pièces de rechange qui sont expédiées en vrac doivent porter chacune la marque de leur pays d'origine.

Exigences particulières liées au programme

- BorgWarner communiquera ses attentes pour le traitement des matériels au cours de la procédure APQP, des RFQ, sur les bons de commande et par tout autre moyen. Les exigences couvrent au minimum les domaines suivants :
 - étiquetage
 - capabilité
 - conditions de la livraison suivant les Incoterms les plus récents (par ex. : FAB, CAF, RDA)
 - conteneurs, plateaux et autres emballages
 - entreposage
 - expédition
 - identification de produit
 - Restrictions relatives aux matières dangereuses (y compris, sans s'y limiter, les exigences IMDS/CAMDS/ MSDS, REACH, ROHS, GADSL)
 - protection des produits
 - Prévention de la rouille – Le procédé doit garantir que les pièces sont libres de rouille pendant au moins 30 jours après leur réception à l'établissement BorgWarner utilisateur.
 - Contamination – Des précautions raisonnables doivent être prises pour garantir que les pièces sont libres de contamination lors de leur réception à l'établissement BorgWarner utilisateur. En outre, la conformité aux normes de contamination propres aux pièces peut être exigée comme indiqué sur le bleu de pièce
 - autorisation de sortie de matériel et systèmes « pull »
 - système de transport et itinéraire des entreprises de transport
 - emballage recyclables
- Les termes et conditions de BorgWarner qui sont reproduits dans le bon de commande imposent le respect à 100% du délai de livraison au Fournisseur. Toute dépense encourue pour des délais de livraison sera assumée entièrement par le Fournisseur.

Fournisseurs/envois de l'étranger

- Sauf dispositions contraires par BorgWarner, il est exigé de tous les Fournisseurs dont les produits nécessitent un transport par voie maritime qu'ils maintiennent un stock tampon d'au moins 30 jours dans le pays de l'usine destinataire. Ce stock est déterminé en calculant la moyenne des besoins mensuels à partir des prévisions ou de l'autorisation de sortie les plus récentes (ex. autorisation de sortie pour 12 semaines ou prévisions pour 6 mois). Il incombe au Fournisseur de surveiller et de maintenir ce stock tampon en permanence. Tous les frais encourus par un établissement BorgWarner par suite de l'insuffisance d'un stock tampon seront à la charge du Fournisseur. Toute dérogation à cette politique doit être négociée avec l'établissement BorgWarner concerné ou le représentant GSM compétent.

12.2. Emballage/conteneurisation

Le Fournisseur planifiera la fourniture dans les délais prescrits les conteneurs et/ou les matériaux d'emballage pour satisfaire aux exigences BorgWarner. Les pièces de production sont emballées de préférence avec des matériaux recyclables. Le Fournisseur s'occupe du nettoyage supplémentaire pour répondre aux exigences en matière de propreté de BorgWarner. Les coûts additionnels occasionnés par le nettoyage additionnel doivent être inclus dans la proposition du Fournisseur et sont de son ressort. BorgWarner doit approuver la conception de l'emballage au cours de la phase APQP et avant la phase PPAP. Le Fournisseur n'est pas autorisé à livrer des produits à BorgWarner sans avoir obtenu son approbation au sujet de l'emballage.

Le Fournisseur développera et mettra en œuvre un système de surveillance de la quantité et de l'état des conteneurs. Le Fournisseur s'assurera aussi que les conditions suivantes sont remplies :

- Les conteneurs sont gardés dans des conditions assurant leur bon usage, leur propreté et dans un milieu sec (sans contact avec du matériel inconnu).
- Les étiquettes ayant servi à une livraison précédente sont retirées.
- Les conteneurs sont maintenus en bon état de fonctionnement (soit la lubrification des charnières de portes, un dispositif de verrouillage muni d'une fixation à ressort, etc.).
- Les conteneurs, plateaux ou autres produits fournis à BorgWarner qui sont endommagés sont retirés du chargement, marqués défectueux et retournés avec notification au contrôle du matériel du site BorgWarner concerné. BorgWarner sera remboursé pour tout dommage causé par le Fournisseur à des emballages recyclables.
- BorgWarner requerra de chaque Fournisseur qui utilise le lattis d'arrimage appartenant à BorgWarner, et qui doit lui être retourné, d'en conserver l'inventaire à son site afin d'assurer un flux adéquat de matériel.
- À la fin de l'année civile, BorgWarner demandera un dénombrement du stock de tous les lattis d'arrimage devant être retournés, incluant tout ce qui se trouve

stocké dans un quelconque site de production du Fournisseur ou qui est en transit vers un site BorgWarner.

- L'emballage est conforme à toute réglementation applicable, incluant celle qui concerne la protection de l'environnement.

Le Fournisseur est tenu d'assumer les coûts raisonnables associés au nettoyage et aux réparations mineures.

Approbation de l'emballage

- Le Fournisseur doit utiliser le Formulaire d'emballage du Fournisseur (Supplier Packaging Form – GSM-F012) sauf si le processus APQP le prévoit autrement.
- Tous les matériaux d'emballage doivent être conformes à l'ISPM 15 ou à toutes ses futures révisions.

12.3. Étiquetage & identification

Généralités

Ces exigences concernent l'impression et la pose des étiquettes de livraison et d'identification.

Taille de l'étiquette & matières

- Le site récipiendaire BorgWarner déterminera la taille de l'étiquette BorgWarner. L'impression en lettres noires se fait sur papier blanc. L'étiquette sera posée par simple pression ou par la technique du gommage sec. Si la pose n'est pas possible du fait de la taille ou de la conception du paquet ou du conteneur, des dispositions spéciales seront convenues entre les représentants du Contrôle du Matériel au site récipiendaire et le Fournisseur.

Types d'étiquettes, emplacement de l'étiquette & lecture à la machine

- Les champs de l'étiquette sont prévus pour recevoir des informations lisibles à la machine (codes barre), en conformité avec les exigences du site de production. Veuillez prendre bonne note que les étiquettes principales et les étiquettes de chargements mixtes seront apposées sur des conteneurs secondaires, de telle manière que si le paquet est endommagé, l'étiquette est jetée ou détruite (par ex. attacher l'étiquette de chargement mixte au cerclage ou attacher à au matériau d'emballage extensible).
- Pour s'assurer de l'exactitude du contenu de l'étiquette, le Fournisseur vérifie (électroniquement ou manuellement) tout l'étiquetage, afin de s'assurer que les informations correspondent au bon de commande (ou à l'autorisation de sortie). Les erreurs d'étiquetage peuvent faire l'objet d'une plainte liée à la qualité et nécessiter une action corrective permanente.

12.4. Transport & sécurité de la chaîne d'approvisionnement

Customs-Trade Partnership Against Terrorism (« C-TPAT »)

- Le dispositif C-TPAT ne s'applique qu'au Fournisseur qui approvisionne des sites situés aux États-Unis. Si le matériel est livré ailleurs qu'aux E.-U., le Fournisseur doit se conformer aux règles prescrites par l'Organisation mondiale des douanes (OMD).
- Le Fournisseur confirmera par écrit qu'il est, soit un participant au programme C-TPAT comme le stipule le *U.S. Customs and Border Protection Bureau*, ou bien que ses procédures sont conformes à toutes les recommandations ou mesures de sécurité applicables à la chaîne logistique du programme C-TPAT (pour plus d'informations, se connecter à). Le Fournisseur s'engage à indemniser et à ne pas tenir BorgWarner responsable de toute dette, réclamation, demande ou frais (incluant les honoraires professionnels d'avocat ou d'autres experts) résultant de la non-conformité du Fournisseur.
- Le Fournisseur accepte de fournir toutes les informations nécessaires pour permettre à BorgWarner de respecter toutes les lois et règlements applicables de même que toutes les normes et règles concernant la production de rapports dans le pays de destination. Le Fournisseur accepte de fournir toute la documentation et/ou les dossiers liés aux transactions électroniques afin que BorgWarner puisse se conformer à toutes les obligations en matière de douanes, de contenu local ou d'origine et d'obtenir toutes les exemptions tarifaires et douanières et/ou tout autre remboursement applicable. Le Fournisseur est tenu d'indemniser BorgWarner et répond de toute conséquence financière découlant de son omission de se conformer à ces exigences. Il fournit également à BorgWarner les informations requises pour qu'il puisse mieux répondre aux exigences légales telles des amendes, pénalités, déchéances de droits ou honoraires d'avocats découlant de mesures prises par les autorités du pays d'importation.
- Le Fournisseur doit remplir le formulaire C-TPAT Supplier status form (GSM-F013) s'il procède à des envois à l'international et qu'un établissement de BorgWarner est responsable des formalités douanières dans le pays de destination. Le formulaire rempli de même que toutes les questions que vous avez à poser, devraient être soumis directement à votre Représentant de Fournisseur BorgWarner.
- Le formulaire C-TPAT Form - GSM-F013 est mis à jour annuellement.

Cadre de normes de l'OMD visant à sécuriser et faciliter le commerce mondial (« Cadre OMD »)

- Le modèle de l'Organisation mondiale des douanes s'applique à tout Fournisseur qui exporte des biens vers d'autres parties du monde que les États-Unis.
- Le Fournisseur confirmera par écrit qu'il est, soit un membre participant du programme promulgué par l'OMD, ou qu'il se conforme à toutes les recommandations ou exigences de ce programme (pour plus d'informations, se connecter à <http://www.wcoomd.org>). Le Fournisseur s'engagera à indemniser et à

ne pas tenir BorgWarner responsable de toute dette, réclamation, demande ou frais (incluant les honoraires professionnels d'avocat ou d'autres experts) résultant de la non-conformité.

Exigences pour les expéditions internationales

Toutes les marchandises livrées doivent être accompagnées des documents commerciaux nécessaires pour assurer une assignation et une exécution appropriées de l'envoi. Ceci inclut :

- La facture
- Le bordereau de marchandises
- Les documents AWB/MAWB, CMR, ECB ou BL
- Le cas échéant : les documents préférentiels, le certificat d'origine

Pour les questions relatives à l'importation, contacter le groupe des douanes de la succursale de BorgWarner responsable.

Exigences pour les factures

Le Fournisseur (en cas d'envois internationaux) s'engage à respecter les exigences de facturation internationale standard de BorgWarner :

- numéro de facture
- date de facture
- nom et adresse du vendeur
- nom et adresse de l'acheteur
- port d'entrée dans le pays du client/la Communauté européenne
- nom de la marchandise, décrite de manière suffisamment détaillée pour permettre de classer celle-ci selon les dispositions de la loi douanière du pays d'importation. Cette description doit être rédigée en anglais ou dans la langue officielle du pays de destination.
- pays d'origine
- nom et adresse du fabricant, si applicable
- numéro du bon de commande BorgWarner
- numéro de pièce BorgWarner
- termes de vente (dernière version des INCOTERMS®)- déclarés aussi précisément que possible, par ex. : FCA 1849 BREVARD ROAD, ARDEN INCOTERMS 2010®
- prix d'achat et monnaie
- prix à l'unité et prix étendu pour chaque ligne
- code Hs avec 6 chiffres pour chaque ligne
- valeur totale de l'envoi

- tous les frais et rabais : tels les frais d'assistance, incluant par ex. l'outillage, les matrices, moules ou autres items similaires de même que le matériel et les composants utilisés en production ou incorporés dans la marchandise fournie par BorgWarner ou ses Clients

Exigences pour le bordereau de marchandises

- Numéro du bordereau de marchandises
- Date du bordereau de marchandises
- Référence au numéro de facture
- Marques et numéros des paquets dans lesquels la marchandise est emballée
- Quantité de marchandises, poids bruts et nets et mesures

Préférences/CoO – Certificat d'origine

- Accords de libre échange (FTA)
- Traités préférentiels entre le pays du Fournisseur et le pays du Client
- CoO émis par l'agence officielle en charge

Les documents préférentiels doivent être inclus avec les documents requis pour le dédouanement. Les frais supplémentaires encourus suite à des documents manquants seront débités et acceptés par le Fournisseur.

Dépôt de garantie importateur (Importer Security Filing - « ISF » 10 + 2)

Tous les Fournisseurs expédiant par voie maritime à destination de sites BorgWarner aux États-Unis doivent fournir des informations ISF en temps utile à BorgWarner ou à son agent désigné. Le Fournisseur doit remplir tous les champs ISF de ses factures commerciales. Si vous avez besoin d'un complément d'information, le lien suivant vous conduira au site ISF CPB.

<https://www.cbp.gov/border-security>

Système de contrôle d'importation (de la Communauté européenne)

Les informations requises doivent être fournies – pour tous les modes de transport – au transitaire qui les transmettra à l'Entreprise de transport sous format électronique.

L'Entreprise de transport remplit la déclaration avant l'arrivée dans le formulaire de déclaration de sommaire d'entrée (ENS) pour les Autorités douanières au premier point d'entrée dans la Communauté européenne.

Ces informations sont utilisées pour effectuer une analyse des risques en temps quasi réel qui informe les Autorités douanières sur la manière de traiter les envois individuels, ce qui réduit ainsi le risque d'admission d'envois dangereux ou suspects.

Ces informations doivent être transmises en temps opportun tel que décrit dans les réglementations : http://ec.europa.eu/ecip/security_amendment/index_en.htm.

12.5. Entreprises de transport désignées

Frais de transport payés par BorgWarner

Pour les frais de transport payés par BorgWarner, les Fournisseurs utiliseront les transporteurs désignés par BorgWarner, y compris les prestataires de services logistiques tiers (et utiliseront leurs portails ou d'autres méthodes de communication indiquées). Les Fournisseurs sont tenus d'effectuer les livraisons nécessaires pour respecter les autorisations de BorgWarner et de présenter une preuve de livraison si le site destinataire le demande. Si un Fournisseur ne répond pas à ces attentes, il est responsable des coûts associés, y compris les frais de transport « premium », à régler.

Frais de transport payés par le Fournisseur

Pour les frais de transport payés par les Fournisseurs, ces derniers sont tenus d'expédier les marchandises nécessaires pour répondre aux demandes de BorgWarner et de suivre les instructions de livraison de BorgWarner. Si un Fournisseur ne répond pas à ces attentes, il est responsable des coûts associés, y compris les frais de transport « premium », à régler.

Circonstances spéciales

BorgWarner se réserve le droit, si des circonstances spéciales le justifient, d'imposer le recours à ses entreprises de transport désignées.

Questions liées à la performance et au processus

13. Indicateurs de performance du Fournisseur

13.1. Généralités

Ce Système d'évaluation de la performance Fournisseur présente les critères qui seront utilisés par BorgWarner pour mesurer la production de matériel par le Fournisseur. Si le Fournisseur approvisionne plus d'un site BorgWarner, chaque unité commerciale procédera à sa propre évaluation du Fournisseur et à l'établissement de la documentation s'y rapportant. Les évaluations seront publiées mensuellement et se fondent sur les catégories énoncées ci-dessous. Un score combiné sera calculé par l'unité commerciale BorgWarner en se fondant sur la performance cumulée de tous les sites de cette unité.

- Qualité – 30
- Livraison – 30
- Gestion des coûts – 30
- Performance de durabilité – 10
Performance de lancement - 10

13.2. Performance qualité

Réclamation sur les matériaux achetés (CPM) – 20 points

- L'attente est de 0 en matière de CPM. Voir la section 9.8 dans le manuel des Fournisseurs pour une description détaillée du processus CPM.
- Le nombre de CPM par mois sera indiqué sur la synthèse des notes.
Un Fournisseur ayant un total de 0 CPM sur la période des six précédents mois se verra attribuer un score de 20 points en tant que score actuel. Par exemple, un Fournisseur ayant un total de 3 CPM sur la période des six précédents mois se verra attribuer 14 points en tant que score actuel (voir tableau ci-dessous).

- Sauf dispositions contraires par BorgWarner, l'échelle suivante sera utilisée pour les Fournisseurs.

Total de CPM (en 6 mois)	Points
0	20 Points
1	18 Points
2	16 Points
3	14 Points
4	10 Points
5	5 Points
≥ 6	0 Point

- Les Fournisseurs sont pénalisés par une réduction maximale de 10 points par catégorie :
 - Problèmes de qualité récurrents/chroniques :
 - Un problème de qualité récurrent est :
 - Un défaut qui se matérialise plus d'une fois
 - Un défaut qui se matérialise après la clôture du 8D initial
 - Un défaut qui présente une cause d'origine identique confirmée
 - Un défaut qui se matérialise sur une pièce similaire mais sur une machine différente
 - Un problème de qualité récurrent n'est pas :
 - Un défaut récurrent qui se matérialise avant la clôture du 8D initial
 - Un défaut similaire avec une cause d'origine différente
 - Le même Fournisseur ayant différentes défaillances
 - Problèmes chroniques
 - Non-conformité dans le même mode de défaillance causée par la même cause fondamentale, documentée 2 fois ou plus sur des CPM précédemment clôturés.
 - Lorsqu'un CPM déclenche le placement d'un Fournisseur au « Niveau 2 de contrôle des livraisons (CSL2) »
 - La note D est attribuée automatiquement aux Fournisseurs dans les cas suivants :
 - Modification non autorisée et SCR (demande de modification du Fournisseur) non approuvée : Les modifications non autorisées sont toutes les modifications

apportées à des composants de production ou à des sous-traitants sans l'approbation préalable de BorgWarner

- Lorsque le Fournisseur ne dispose pas d'un certificat de qualité valide dans le système BorgWarner approprié.
- Les Fournisseurs sont suivis, mais sans incidence sur les points :
 - Calcul du PPM
 - Problèmes en matière de qualité – Transfert du défaut au client

Réactivité à la clôture CPM/8-D (10 points)

- Le Fournisseur soumettra une réponse à BorgWarner incluant la clôture de la démarche 8-D dans un délai de 30 jours. Le Fournisseur ne sera pas pénalisé par un retard si on lui a accordé une action à long terme en attente du délai de 30 jours pour la soumission 8-D (Long Term Action Pending to the 30-day period for 8-D submission) à condition qu'il en ait fait la demande avant l'expiration du délai de 30 jours.
- L'échelle suivante s'appliquera à tous les Fournisseurs :
 - 8-D clôture(s) soumise(s) dans les 30 jours ou dans le délai prévu pour la mise en œuvre d'une action corrective à long terme 10 points
 - Tous les 8-D en cours depuis plus de 30 jours ou une fois dépassée la date d'échéance de l'action corrective à long terme 0 point

Taux de défauts PPM

- Le résultat attendu est de zéro partie par million (0 PPM). La Formule utilisée pour le calcul du taux est : (nombre total de pièces défectueuses détectées/pièces livrées au cours du mois) x 1 000 000). BorgWarner ne comptera que les pièces non conformes, mais le Fournisseur doit soumettre ses propres résultats triés « à l'interne » sous peine de se voir appliquer la pleine quantité pour déterminer le Taux PPM Fournisseur.
 - À moins d'indications contraires de la part de BorgWarner, l'échelle suivante s'appliquera à tous les Fournisseurs :

13.3. Performance de livraison

Score de livraison à temps (25 points)

- l'attente est que 100 % des produits soient livrés dans les délais — Quantité précise dans les délais.

- formule : Nombre total de livraisons effectuées dans les délais au cours du semestre précédent, divisé par le nombre total de livraisons reçues au cours du semestre précédent. L'échelle suivante s'appliquera à tous les Fournisseurs :

100% livraison à temps	25 points
98-99% livraison à temps	23 points
91-97% livraison à temps	20 points
83-90% livraison à temps	15 points
76-82% livraison à temps	10 points
<75% livraison à temps	0 point

Score relatif aux frais au tarif « premium » (5 points)

L'attente est qu'il n'y ait aucun envoi au tarif premium (prioritaire) :

- pas de frais premium —par le Fournisseur 5 points
- frais premium—par le Fournisseur 0 point

13.4. Performance en réduction des coûts

Score de réduction des coûts (20 points)

- L'attente est que le prix par pièce indiqué dans le bon de commande soit réduit en fonction du montant cible convenu avec les acheteurs respectif de BorgWarner.
- L'échelle suivante s'appliquera à tous les Fournisseurs :

% de la cible atteint	Points	% de la cible atteint	Points	% de la cible atteint	Points
100,00%	20	65,00%	13	30,00%	6
95,00%	19	60,00%	12	25,00%	5
90,00%	18	55,00%	11	20,00%	4
85,00%	17	50,00%	10	15,00%	3
80,00%	16	45,00%	9	10,00%	2
75,00%	15	40,00%	8	5,00%	1
70,00%	14	35,00%	7	0,00%	0

Autres objectifs de performance (10 points)

Un Fournisseur peut se voir décerner 10 points pour des performances exceptionnelles dans les catégories énumérées ci-dessous :

- Conformité au niveau commercial

Participation à l'accord-cadre, définition des Objectifs Smart annuels, des AIF, des BI, de la ventilation des coûts, des conditions de paiement.

Le Fournisseur met en œuvre un processus de réduction des coûts à long terme et des options de devis compétitifs. Le Fournisseur développe une approche commerciale agressive de réduction des coûts

- Support client et réactivité

Le Fournisseur fournit un service à la clientèle pour répondre aux questions commerciales, techniques et logistiques.

- Technologie, efficacité énergétique et innovation

Le Fournisseur a contribué au succès de BorgWarner en apportant des innovations remarquables, ce qui confère à BorgWarner un avantage technologique.

- Atteinte de la norme ISO 50001

- Demandes de données sur les minéraux sources de conflit, EMRT, Prop 65, etc.

Le Gestionnaire des matières premières ou l'acheteur a la responsabilité d'établir une note de performance par rapport aux objectifs d'un Fournisseur avec l'apport des départements Supplier Development (Développement des Fournisseurs), Program Management (Gestion des programmes), Qualité, et Ingénierie.

13.5. Performance de durabilité

Performance de durabilité (10 points)

Un Fournisseur peut recevoir jusqu'à 10 points en fonction de sa réponse au questionnaire d'auto-évaluation sur le développement durable (SAQ), qui est conçu pour indiquer et vérifier la conformité du Fournisseur sur les thèmes du développement durable, notamment l'éthique des affaires, l'environnement, les droits de l'homme et les conditions de travail, la santé et la sécurité, ainsi que la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement.

Le questionnaire est conforme aux principes directeurs du développement durable dans le secteur automobile (Automotive Sustainability Guiding Principles Industry to Enhance Performance in The Supply Chain). Le questionnaire doit être rempli sur le système NQC Supplier Assurance et partagé avec BorgWarner à l'aide du code d'invitation fourni pour obtenir des crédits. Cette mesure de performance est divisée en deux éléments :

1. Score de performance SAQ (8 points)

Mesure des systèmes de gestion en place pour l'éthique des affaires, l'environnement, les droits de l'homme et les conditions de travail, la santé et la sécurité, et la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement.

Score SAQ atteint en %	Points
80 %-100 %	8
60 %-79 %	6
40 %-59 %	4
0 %-39 %	2
SAQ non achevé / pas de score	0

2. Questions sur les objectifs de réduction des gaz à effet de serre dans le SAQ (2 points)

Objectifs vérifiés de réduction des émissions de gaz à effet de serre au niveau des activités du Fournisseur et de sa base d'approvisionnement.

Question SAQ	Réponse du Fournisseur	Points
Votre entreprise se fixe-t-elle des objectifs de réduction des gaz à effet de serre ? (Question SAQ n° 15)	Oui	1
Votre entreprise a-t-elle des objectifs de réduction des émissions de la chaîne d'approvisionnement en amont (champ d'application 3) ? (Question SAQ n° 15b)	Oui	1

13.6. Performance de lancement

Score de performance de lancement (10 points)

- Un Fournisseur qui gère des projets APQP peut obtenir jusqu'à 10 points supplémentaires en fonction de ses performances de lancement (APQP et PPAP) en référence aux projets APQP gérés dans le portail e-APQP de BorgWarner..
- L'objectif est que les tâches APQP soient exécutées et que le PPAP soit respecté à 100 % dans les délais impartis pour les nouveaux programmes et les programmes de lancement de ressources.
- Il sera mis à jour mensuellement, les mois glissants ne sont pas appliqués et les APQP clôturés ne sont pas pris en compte dans la performance de lancement.
- Les Fournisseurs n'effectuant pas de lancement (pas d'APQP ouverts) ne se verront pas attribuer ces 10 points supplémentaires.
- Les Fournisseurs qui ont clôturé des projets APQP et qui n'ont pas de projets APQP en cours affichent des données historiques à titre de référence, mais ne seront pas notés avec ces 10 points supplémentaires.
- Si un Fournisseur reçoit zéro point pour la performance de lancement, la performance des tâches APQP ou la ponctualité du PPAP, le total des points pour le lancement tombe automatiquement à zéro.
 - Exécution des tâches APQP à partir du portail e-APQP de BorgWarner (6 points)
Combinaison du nombre d'APQP en retard et de la durée du retard.

Performance des tâches (iValua)	6
100 % d'APQP dans les délais (aucun retard)	6
99 % à 90 % d'APQP dans les délais (1 % à 10 % en retard ou achevés avec une retard de + de 14 jours)	3
Moins de 90 % d'APQP dans les délais (+ de 11 % en retard)	0

- PPAP dans les délais (4 points)

Évaluation de la tâche spécifique 4.6 (soumission PPAP) du portail e-APQP de BorgWarner et de la combinaison des retards et de leur durée.

Soumission/approbation PPAP 4.6 dans les délais (portail e-APQP BorgWarner)	4
Soumission /approbation 4.6 réalisée dans les limites de la Date exigée du programme	4
Soumission/approbation réalisée en retard (retard max de 14 jours par rapport à la date exigée du programme)	2
Retard ou soumission/approbation réalisée en retard (+ de 14 jours par rapport à la date exigée du programme)	0

- Comment calculer le % de retard de paiement et de retard dans l'exécution du contrat ?

$$\% \text{ retard} = \frac{\text{Nb total de tâches APQP non soumises et non approuvées par rapport à la Date exigée du programme}}{\text{Nb total de tâches APQP pour les projets APQP actifs en cours d'exécution (1 projet APQP comprend 50 tâches APQP)}}$$

Achevée en retard = Nb de jours de retard par rapport à la Date exigée du programme

Phase	Nom de la tâche	Date exigée du programme	Date d'achèvement	Nom du propriétaire	Nb de jours restants	État de progression de la tâche	Société du fournisseur
Phase 3	3.1 Flux de processus	2022-01-29	2022-03-02	XXX	-32	Achevée avec + de 14 jours de retard	XXX

13.7. Carte de scores équilibrés du Fournisseur (Supplier Balanced Scorecard)

Contenu des cartes de scores équilibrés

La carte de scores équilibrés du Fournisseur porte sur la qualité, la livraison et les données de coût et de performance.

La carte de scores sera utilisée en tant que carte de scores de l'unité commerciale avec données détaillées à l'appui pour chaque usine.

Émission des cartes de scores

Les Fournisseurs peuvent visualiser leurs cartes de scores équilibrés tous les jours via le site BorgWarner ExtralCE. Les Fournisseurs qui n'ont pas expédié de produit au cours des derniers six mois ne recevront pas de

Examen des scores de performance

Les Fournisseurs devront examiner leurs cartes de scores équilibrés tous les mois. Si le Fournisseur estime que la carte de scores comprend des données inexactes, il doit en aviser immédiatement le représentant des Fournisseurs BorgWarner approprié pour en discuter, examiner les scores et trouver une solution.

13.8. Système d'évaluation du Fournisseur

Niveau A (Score > 90)

Le Fournisseur est un Fournisseur préféré pour les nouvelles affaires (dans la matière première)

Niveau B (Score de 89-75)

Le Fournisseur est approuvé pour de nouvelles opportunités commerciales.

Niveau C (Score de 74-60)

Les opportunités de sourcing sont limitées de par des raisons de statut. L'efficacité et la pertinence du système de Fournisseur doivent être analysées pour en déterminer la

ou les causes principales et les mesures correctives. Des plans d'amélioration peuvent être nécessaires et doivent être évalués par BW.

Niveau D (moins de 60)

Le Fournisseur n'est pas éligible pour une nouvelle attribution d'affaires sans examen préalable par la direction de BorgWarner. Le plan de mesures correctives doit être validé avec la direction BW de façon pro-active pour maintenir la relation d'affaires.

13.9. Valeurs des couleurs de notation

Caractéristiques	Vert	Jaune	Rouge
Qualité (40 Points)	23 à 30 points	18 à 22 points	0 à 17 points
Livraison (30 Points)	23 à 30 points	18 à 22 points	0 à 17 points
Coût (30 Points)	23 à 30 points	18 à 22 points	0 à 17 points
Performance de lancement (10 points suppl.)	10 points	5 à 9 points	0 à 4 points
Durabilité (10 points)	7 à 10 points	4 à 6 points	0 à 3 points

14. Audits de processus post SOP

14.1. Vérification de conformité

BorgWarner et ses Clients se réservent le droit de vérifier la conformité des produits et des processus en accord avec les exigences dans l'établissement du Fournisseur et des sous-contractants à l'impromptu ou lors d'une rencontre planifiée (orientée-événement).

14.2. Accès du vérificateur

Les Fournisseurs doivent donner plein accès aux vérificateurs aux documents liés aux produits et aux processus, par ex., la documentation FMEA, le plan de surveillance, les résultats de mesures, la matrice des sous-Fournisseurs, etc.

Lors de ces audits, les formulaires Processus d'audit de Fournisseur actuels de BorgWarner seront utilisés.

15. Liste approuvée de sourcing (ASL) processus & répertoire

15.1. Généralités

La liste de sourcing approuvée par l'entreprise (EASL) contient tous les Fournisseurs de matières premières et leur classement dans la catégorie de sourcing

correspondante. La liste est gérée au niveau de l'entreprise. La liste EASL contient les informations suivantes :

- Numéro DUNS du Fournisseur, nom du Fournisseur
- Biens approuvés pour le sourcing
- Matières
- Classification du Fournisseur : approuvé/non approuvé/en développement
- Réservé à l'unité commerciale
- Contacts Fournisseurs pour les minéraux sources de conflit (le cas échéant), le développement durable, l'accès au portail des Fournisseurs de BorgWarner (ExtraICE).
- Les Fournisseurs ne seront pas sélectionnés pour des contrats de production BorgWarner s'ils ne sont pas inscrits sur la liste EASL. Un Fournisseur ne peut être ajouté à l'EASL BorgWarner que si une unité commerciale de BorgWarner donne son accord.

15.2. Classification des Fournisseurs

La classification des Fournisseurs établit un lien entre le Fournisseur et le type de bien de l'ASL. Voici les définitions correspondant aux différentes catégories de Fournisseurs :

En développement

Un Fournisseur « en développement » est un Fournisseur qui a été approuvé sous condition pour le sourcing d'une unité BorgWarner. Un Fournisseur « en développement » est un nouveau venu chez BorgWarner et est en phase « lancement ». Si le lancement s'effectue avec succès, la classification passe de « en développement » à « approuvé ». Le Fournisseur qui atteint le niveau « approuvé » ne peut plus être considéré « en développement » pour la même catégorie de bien.

Approuvé

Tout Fournisseur classé dans la catégorie « approuvé » remplit les conditions de sourcing pour toutes les unités de BorgWarner. Pour avoir droit à être classé dans la catégorie « Approuvé », le Fournisseur doit faire l'objet d'une recommandation « Approuvé » de la part d'une unité commerciale de BorgWarner.

- Un Fournisseur approvisionnant actuellement BorgWarner en matières premières doit recevoir la recommandation « Approuvé » d'une unité commerciale pour être classé dans la catégorie « Approuvé » pour un nouveau sourcing.
- Un nouveau Fournisseur doit faire l'objet d'une évaluation acceptable de Fournisseur et d'une recommandation d'une unité commerciale avisant qu'il devrait être classé dans la catégorie « Approuvé » du fait d'un lancement réussi.

Une fois que le Fournisseur est recommandé pour la catégorie « Approuvé », l'une des approbations suivantes doit être obtenue avant d'ajouter le Fournisseur à l'EASL :

- biens gérés par l'entreprise, manager de biens d'entreprise (ECM)
- autres biens, VP de l'unité commerciale.

15.3. Maintien en attente de nouveau contrat (NBH)

La performance d'un Fournisseur peut parfois être si problématique que des actions surpassant les exigences normales du développement de Fournisseur peuvent s'imposer. Dans de tels cas, l'équipe BorgWarner de management global de la chaîne logistique peut décider d'attribuer au Fournisseur le statut de maintien en attente de nouveau contrat (NBH). Le but de ce statut est de signaler au Fournisseur que des changements significatifs et immédiats s'imposent. Le management global de la chaîne logistique assiste le Fournisseur pour résoudre le(s) problème(s) de performance de sorte que des relations d'affaires normales puissent être rétablies.

Fournisseurs placés en maintien en attente de nouveau contrat :

Toute unité commerciale ou manager de biens d'entreprise peut avec l'accord/soutien du Conseil de la chaîne d'approvisionnement de BorgWarner placer un Fournisseur en statut de maintien en attente de nouveau contrat. Le Fournisseur est alors notifié par écrit par BorgWarner de son placement en attente de nouveau contrat.

La recommandation de maintien en attente de nouveau contrat d'un Fournisseur est fondée sur un des points suivants :

- Problèmes chroniques ou sévères liés à la qualité, à la livraison ou aux coûts
- Changements non autorisés de processus
- Pratiques commerciales non conformes à l'éthique
- Difficultés financières
- Tout autre critère qui n'a pas été mentionné ci-haut et qui est de nature à causer de sérieux impacts négatifs sur une unité commerciale.

Conséquences du maintien en attente de nouveau contrat :

- Le Fournisseur ne peut obtenir de nouveau contrat tant que le critère de cessation n'a pas été établi et que le statut NBH n'a pas été supprimé.
- Le maintien en attente de nouveau contrat peut affecter tous les établissements et toutes les divisions d'un Fournisseur.
- Le maintien en attente de nouveau contrat d'un Fournisseur peut s'appliquer à toutes les unités commerciales de BorgWarner ou à une unité commerciale particulière.
- À la discrétion de l'unité commerciale et du manager des biens d'entreprise, le Fournisseur en maintien en attente de nouveau contrat peut être autorisé à participer à de nouveaux appels d'offres et peut poursuivre ses activités pour un contrat accordé avant qu'il ne soit placé en attente de nouveau contrat.

- Le retrait de la liste de sourcing peut s'avérer nécessaire si le Fournisseur ne peut rencontrer les critères de cessation.
- Le Fournisseur peut avoir à notifier le responsable de la qualité du NBH à moins que le statut NBH ne soit dû à des raisons ou des problèmes financiers.

Responsabilités du champion BorgWarner

- Dès qu'il a reçu la notification écrite, le champion BorgWarner fixera une date pour une réunion avec le Fournisseur et le service du développement Fournisseur pour revoir les attentes concernant l'amélioration de la performance, les critères de cessation et le calendrier de cessation du NBH.
- Si nécessaire, le champion BorgWarner s'assurera aussi de la notification par le Fournisseur au responsable ISO/IATF de son maintien en attente de nouveau contrat si ce maintien en attente ne résulte pas de sa situation financière.
- Il incombe au champion BorgWarner d'assister le Fournisseur à satisfaire aux critères de cessation et au calendrier. Le champion BorgWarner doit aussi communiquer au GSM BorgWarner les progrès réalisés par le Fournisseur en matière de critères de cessation et de calendrier.

Date de cessation du maintien en attente de nouveau contrat

Une revue du cas du Fournisseur en attente de nouveau contrat sera conduite au regard du calendrier approuvé au moment du placement en NBH. Lors de cette revue, le statut sera mis à jour suivant les étapes franchies eu égard aux critères de cessation ou de la recommandation du Conseil de la chaîne d'approvisionnement.

Critères de cessation

Si le champion BorgWarner considère que les critères de cessation ont été satisfaits, il recommandera au Conseil de la chaîne d'approvisionnement de modifier le statut « Attente de nouveau contrat » (New Business Hold) en celui de « Sourcing OK » (OK to Source). Le champion BorgWarner informera le Conseil de la chaîne d'approvisionnement en remplissant le formulaire d'ajout ou de modification de l'EASL de l'entreprise.

Après approbation du Conseil de la chaîne d'approvisionnement, le Champion BorgWarner rédigera une lettre au Fournisseur pour lui notifier cette information.

16. Conférences de Fournisseurs/sommets

Les Fournisseurs seront régulièrement tenus d'assister à des conférences ou à des sommets sponsorisés par BorgWarner. Ces conférences/sommets pourront s'adresser à des régions ou à des unités d'affaires. Les Fournisseurs doivent participer ou offrir leur appui à ces manifestations.

17. Conservation des dossiers

La vérification des dossiers satisfera à toutes les dispositions réglementaires ainsi qu'aux exigences de BorgWarner et de ses Clients. Les dossiers doivent être disponibles pour consultation par BorgWarner à sa demande et sont conservés pendant une durée spécifiée par BorgWarner.

18. Conditions requises pour les Fournisseurs de produits électroniques

18.1. Champ d'application

Les véhicules comprennent un nombre élevé et de plus en plus considérable de composants électroniques, et de ce fait ces composants ont un rôle de plus en plus important quant à la détermination de la qualité et de la fiabilité générales du véhicule. Cette section fournit des clarifications sur les exigences générales pour les Fournisseurs en ce qui concerne les composants électroniques.

Les exigences suivantes sont appliquées pour les Fournisseurs de BorgWarner en ensembles électroniques, peu importe l'autorité ayant conçu le produit. Elles sont applicables sauf si elles ont été remplacées spécifiquement par les schémas dudit produit ou par entente contractuelle avec BorgWarner.

18.2. Qualifications des composants

Pour obtenir la qualité et la fiabilité requises pour le produit, les qualifications AECQ-100/200 sont exigées sur tous les composants électroniques lorsque disponibles, et celles-ci seront indiquées sur la nomenclature ou les schémas et spécifications des pièces associées. L'électrode susceptible à la corrosion par du gaz sulfureux (corrosion sur électrode Ag par du gaz sulfureux, etc.) n'est pas permise dans les composants dotés d'un circuit intégré. La structure est désignée de manière à ce que l'électrode n'est pas exposée et est protégée par un revêtement de circuit imprimé approprié.

18.3. Normes d'exécution du travail

Les critères d'acceptation et les procédures de remaniement permises sont définis pour les ensembles électroniques et les pièces associées. Sauf sur spécifications contraires indiquées sur les schémas des produits, les normes de fabrication suivantes sont requises –

- Substrats de cartes de circuits imprimés
- IPC-A-600 Acceptabilité des cartes de circuits imprimés, Classe 3 (la soudure des rails n'est pas permise).
- IPC-TM-650 Manuel de méthodes de test
- Ensembles de cartes de circuits imprimés

- IPC-A-610 Acceptabilité des ensembles électroniques, Classe 3
- J-STD-001 Exigences pour les ensembles électriques et électroniques soudés
(La norme IPC a la priorité lorsque les normes précitées sont en conflit).

Un remaniement dans les limites des normes précitées est seulement permis si un accord préalable est fourni par BorgWarner. Le remaniement hors du champ d'application de ces normes doit être approuvé par BorgWarner au cas par cas.

18.4. Cartes de circuits imprimés (Cartes imprimées)

- Le substrat/laminé des cartes de circuits imprimés (PCB)/tableaux de connexion imprimés (PWB) est reconnu comme un composant complexe de l'ensemble de cartes de circuits imprimés en général. La conception sur mesures et le processus de fabrication de longue durée comportent des risques uniques. Les Fournisseurs de composants électroniques de BorgWarner doivent assumer la responsabilité d'assurer que ces risques sont pris en compte.
- Tous les Fournisseurs de laminés de cartes de circuits imprimés sur les produits BorgWarner sont requis d'avoir la certification IATF16949 et un plan de contrôle qui couvre leurs procédures.
- Tous les Fournisseurs de PCB sont tenus de respecter les exigences de qualification et de test de Borgwarner.
- Les Fournisseurs de laminés de cartes de circuits imprimés ont l'obligation de tester tous les lots de cartes de circuits imprimés conformément au plan de contrôle convenu et en utilisant les méthodes définies dans le document IPC-TM650.
- Les Fournisseurs de cartes de circuits imprimés ont l'obligation de conserver les microsections pour prouver ces résultats sur une période minimum de cinq ans.

18.5. Traçabilité

La gestion efficace de la traçabilité est de première importance pour réduire l'impact des produits défectueux, à la fois dans la chaîne d'approvisionnement et dans le champ.

En sus des exigences IATF16949, les Fournisseurs de composants électroniques à BorgWarner doivent -

- Prouver la traçabilité des lots de tous les composants électroniques ;
- Appliquer la traçabilité des numéros de série sur tous les travaux de BW en cours ;
- Appliquer la traçabilité des numéros de série sur tous les produits finis fournis à BW ;
- Assurer la traçabilité de tous les rapports d'essai et d'inspection à l'unité individuelle ;
- Assurer une récupération des rapports dans une période de 24 heures

BorgWarner se réserve le droit de vérifier les systèmes de traçabilité des Fournisseurs à tout moment.

18.6. Utilisation d'autres composants

- Les produits électroniques sont validés avec des composants provenant de fabricants spécifiques. Toute variation de ces conditions validées risque de créer des problèmes de production et sur le terrain.
- Les Fournisseurs de BorgWarner doivent assumer la responsabilité d'assurer que les fabricants des composants spécifiés et les numéros de pièces soient maintenus, et d'empêcher des alternatives non autorisées ou d'utiliser des falsifications.
- Les Fournisseurs d'ensembles électroniques à BorgWarner ne doivent pas être différents du fabricant des composants spécifiques et du numéro de pièce sans la permission formelle de BorgWarner.
- En cas de signalement par le Fournisseur d'approvisionnement limité/restreint de composants, les Fournisseurs doivent en informer BorgWarner immédiatement, afin de déclencher la qualification de composants de rechange.
- Lorsque BorgWarner a autorisé la qualification de composants de rechange, le Fournisseur doit maintenir la traçabilité de l'utilisation de tels composants de rechange, et ne PAS mélanger ces derniers au sein d'un lot de production du produit fini.
- De même que pour les changements de composants, tout changement de matériaux de traitement comme des flux, pâtes à souder ou barres de soudure sont classifiés comme changement à déclarer.

18.7. Autres sources de composants

- Les sources approuvées de composants électroniques sont fournies soit directement par le fabricant, soit par leurs distributeurs désignés. Les risques de composants falsifiés sont grandement accrus lorsque les produits sont fournis par d'autres sources.
- Les Fournisseurs qui procurent des ensembles électroniques à BorgWarner et proposent d'obtenir des composants sources auprès d'autres sources (c.-à-d. intermédiaires, distributeurs non approuvés, etc.) doivent obtenir une approbation officielle de la part de BW.
- Dans de tels cas, un plan de validation doit être soumis, approuvé et exécuté afin de confirmer que les composants sont authentiques et conformes aux spécifications. La validation approuvée doit inclure des méthodes visuelles, fonctionnelles ou autres.

18.8. Durée de conservation des composants

- Les fabricants peuvent définir la durée de conservation des composants, des pâtes à souder, des adhésifs, etc. de manière à assurer qu'ils peuvent être utilisés pour obtenir les résultats requis.
- Toute recommandation du fabricant relative à la durée de conservation et au stockage des composants doit être respectée par le Fournisseur. Toute déviation de ces recommandations exige une approbation de la part de BorgWarner.
- Dans de tels cas, un plan de validation doit être soumis, approuvé et exécuté afin de confirmer que les composants sont satisfaisants pour être utilisés.

18.9. Manipulation et protection contre les perturbations électrostatiques

- Les Fournisseurs doivent mettre en œuvre un système de contrôle des perturbations électrostatiques, fondé sur la norme ANSI S20.20, ou s'ils appliquent une norme équivalente, BorgWarner doit approuver cette dernière.
- Les Fournisseurs doivent respecter toutes les conditions requises pour l'emballage, la manipulation et les perturbations électrostatiques stipulées par les fabricants, ainsi que toutes les conditions requises pour la manipulation en cours pour obtenir les niveaux de qualité requis.

18.10. Qualification des outils PCBA

Tous les outils utilisés sur les cartes de circuits imprimés et les ensembles de cartes de circuits imprimés doivent être vérifiés avant utilisation, afin de confirmer que les niveaux de déformation sont compris dans les limites acceptables (comme défini dans l'IPC-9704). Sauf sur entendement spécifique avec BorgWarner, cette limite est de 500 μm .

18.11. Obligations logicielles pendant la durée de vie du produit

Les Fournisseurs avec pièces logicielles ont une obligation de garantie (réparations et retouches) et de fournir de nouvelles versions ou mises à jour du logiciel pendant toute la durée de vie du cycle de durée de vie dudit produit, y compris la période de pièces de rechange.

Processus d'assurance qualité du logiciel

- Les Fournisseurs de logiciels associés aux produits, ou de produits avec logiciel incorporé doivent présenter, sur demande, une preuve de la mise en application et de la maintenance d'un processus d'assurance qualité pour leurs produits.
- Les Fournisseurs de logiciels associés aux produits acceptent d'avoir des rapports ASPICE ou des auto-évaluations ASPICE sur des produits similaires avant, pendant et après la phase de développement des logiciels.
- L'évaluation ASPICE niveau 2 doit être respectée avant le SOP. Les projets phares ne peuvent pas être considérés pour un devis d'évaluation.

- Tous les outils utilisés pour le développement de logiciels et les processus connexes (par ex. systèmes de gestion de conditions requises ou de configuration) doivent être certifiés pour utilisation dans l'industrie automobile. Les outils, les logiciels et le matériel utilisés pour les produits associés à l'ASIL doivent être conformes à la norme ISO 26262.
- Le réseau doit être protégé contre les cyberattaques. Les Fournisseurs acceptent les révisions de la part de spécialistes BorgWarner internes et externes pour contrôler la sécurité et l'intégrité des données.

Droits de BorgWarner pour l'utilisation d'un logiciel, y compris le Logiciel sous licence.

Le terme « utilisation » inclut le droit de :

- copier, d'installer, de transférer, de stocker, de charger, de tester ou d'exécuter le Logiciel sur tous les systèmes disponibles, y compris le droit de compiler le logiciel, ou des parties de celui-ci, pour d'autres produits ;
- de combiner, d'intégrer ou d'incorporer le logiciel dans d'autres logiciels ou dans du matériel destiné à être utilisé dans ou avec un produit BorgWarner (dénommés ci-après « produits »), le produit n'étant toutefois pas développé par BorgWarner au niveau interne ;
- de calibration, configuration et paramétrage du Logiciel ;
- d'utiliser le logiciel dans le cadre de produits BorgWarner ou avec des produits BorgWarner à des fins de démonstration ;
- BorgWarner a le droit de faire des copies, et non pas seulement à des fins de sauvegarde.

Obligation d'utilisation du logiciel lié à un matériel spécifique par le Fournisseur

- Le Logiciel peut seulement être utilisé avec un matériel spécifique ou il peut seulement être utilisé en association avec un matériel spécifique.
- Le Fournisseur du logiciel doit fournir un logiciel supplémentaire, le cas échéant, pour charger, installer et exécuter le logiciel pour le matériel.

Documentation logicielle

BorgWarner dispose du droit d'utiliser, ou de jeter toute la documentation fournie par le Fournisseur y compris le manuel d'utilisation

- utiliser
- dupliquer (également numérique), copier, réimprimer, numériser
- Traduire
- modifier
- diffuser
- et disposer autrement

Sous-licence

BorgWarner a le droit d'accorder des sous-licences du Logiciel sous licence et à la documentation correspondante à des « Tierces parties autorisées ». BorgWarner a le droit :

- a) D'utiliser le Logiciel sous licence en connexion avec tous les projets BorgWarner et/ou de clients
- b) De développer, de combiner et/ou d'intégrer le Logiciel sous licence avec ou dans d'autres produits en provenance de BorgWarner ou du client, de personnes responsables comme les développeurs/intégrateurs de systèmes
- c) De fournir une réparation, un entretien ou des services similaires pour le Produit BorgWarner, ainsi que des tierces parties qui doivent obtenir le droit d'utiliser le Logiciel sous licence ;
- d) a) – c) Inclut également les clients de BorgWarner et/ou tous les affiliés du client qui exigent un droit d'utiliser, de commercialiser ou de diffuser le Logiciel sous licence comme partie intégrante d'un Produit BorgWarner.
- e) a) – d) Ce droit inclut également le droit d'accorder des droits correspondants aux utilisateurs finaux.

Obligations pendant la période de garantie

Pendant toute la période de garantie, le Fournisseur procurera les services suivants à BorgWarner, sans donner droit à une rémunération séparée, sauf comme convenu explicitement par écrit dans l'accord de transaction individuel respectif

- a) Solutions de rechange
- b) Corrections des erreurs
- c) Réparations et correctifs
- d) Mises à jour
- e) a) – d) pour résoudre des erreurs critiques et des défaillances matérielles
- f) Toutes les nouvelles versions ou mises à jour habituellement disponibles du Logiciel sous licence et des sous-composants utilisés par le Logiciel sous licence
- g) Toutes les informations nécessaires, non seulement en ce qui concerne la restriction des erreurs,
- h) La correction des erreurs, et/ou l'environnement des erreurs ;
- i) Le soutien technique par téléphone ou courriel.

Code source

Si le code source du Logiciel sous licence n'est pas fourni à BorgWarner, le Fournisseur accepte que, sur la demande de BorgWarner, ou en cas de changement de propriétaire du Fournisseur, ou de faillite, il devra conclure un accord de délivrance

sous condition du code source et déposer le code source chez un dépositaire reconnu qui sera choisi par BorgWarner pour le bénéfice de BorgWarner.

For Reference Only

19. Historique des révisions du Manuel du Fournisseur

Rev	Date	Section modifiée & description de la modification	Auteur/Réviseur
1	23-août-06	Approuvé & autorisé pour distribution	K. Heberling
2	8-jan-07	Révisé, approuvé & autorisé pour distribution	D. Rusiewski
3	15-mai-08	Révisé selon manuel Fournisseur log modifications	T. Bobineau
4	20-juin-08	Section développement durable et code de conduite combinés	D. Rusiewski
5	2-oct-08	Révisé selon manuel Fournisseur log modifications	D. Rusiewski
6	12-fév-10	Révisé selon manuel Fournisseur log modifications	J. Zobrist
7	21-fév-11	Révisé selon le manuel Fournisseur log modifications	J. Zobrist
8	05-août-11	4.3 Conditions de travail de base	J. Zobrist
9	05-août-11	Section n° 13 Mesures de performance des Fournisseurs	J. Zobrist
10	31 mai-13	Révisé selon le manuel Fournisseur log modifications	R. Krawczyk
12	20-oct-14	Section 3 Mission et domaine d'application, Section 4.4 Anti-corruption, Section 9.2 Évaluations du Fournisseur, 5.3.2 Responsabilités du Fournisseur	R.Krawczyk
13	21-déc-15	Sections révisées : Section 1.1, Section 6.2.2, Section 12.1.4, et Section 13.	R.Krawczyk
14	04-oct-2017	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de la section 9.10 Exigences en matière de traçabilité Modification et remplacement du terme ISO/TS16949 par une référence à la norme IATF16949 Ajout de liens hypertextes vers l'annexe A-2 	F. Farahy
15	01-nov-2017	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de la section 9.11 Exigences relatives au logiciel embarqué Suppression des références aux Formulaires GSM-F003, GSM-F014 et GSM-F016 Correction de quelques problèmes de mise en forme 	F.Farahy

16	28-fév-2018	<ul style="list-style-type: none"> • Modification de Mission de BorgWarner (Section 1) • Suppression de critères de 24 mois (13.1) • Ajout d'exigences en matière de formation sur la durabilité (4.2.3) • Ajout de communications CSR aux sous-Fournisseurs (9.1.3) • Ajout de communication réglementaire et légale aux sous-Fournisseurs (3. Buts et domaine d'application) • Ajout d'exigences en matière de sécurité des produits (9.12) • Ajout d'exigences en matière de propreté (9.13) • Révision de la requalification PPAP du Fournisseur (9.5.6) • Révision des exigences en matière de traitement spécial (9.7.3) 	G. Hegedus
17	03 juil. 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouts aux CAMDS et CCC <ul style="list-style-type: none"> 9.5.2.1 Exigences IMDS, CAMDS, et CCC 12.1.2 Exigences spécifiques au programme • Section n° 18.1-11 Conditions requises pour les Fournisseurs de produits électroniques <ul style="list-style-type: none"> 18.1 Champ d'application 18.2 Qualifications des composants 18.3 Normes d'exécution du travail 18.4 Cartes de circuits imprimés (Cartes imprimées) 18.5 Traçabilité 18.6 Utilisation d'autres composants 18.7 Autres sources de composants 18.8 Durée de conservation des composants 18.9 Manipulation et protection contre les perturbations électrostatiques 18.10 Qualification des outils PCBA <ul style="list-style-type: none"> 18.11.1. Obligations logicielles pendant la durée de vie du produit 18.11.2. Processus d'assurance qualité du Logiciel 18.11.3. Droits de BorgWarner pour l'utilisation du Logiciel, y compris le Logiciel sous licence. 18.11.4. Obligation d'utilisation du Fournisseur liée à un matériel spécifique 18.11.5. Documentation logicielle 18.11.6. Sous-licence 18.11.7 Obligations pendant la période de garantie 	D.Sundin S.Pazdera Gy.Filó

		18.11.8 Code source	
18	10 juil 2020	Sections révisées : Section 18.2 , 18.4 Ajout d'une exigence : l'électrode susceptible à la corrosion n'est pas permise / exigences en matière de qualification PCB et tests	J.Koo
21	18 août 2020	6.9.1 Révision des plans d'urgence	J.Koo
22	18 août 2020	9.4.3 Ajout d'une exigence pour le plan d'opération des Fournisseurs Exigence d'exécution au rythme	J.Koo
23	05 mars 2021	1.1 La Mission et les principes BorgWarner 1.2 sont mis à jour	J.Koo
24	16 mars 2021	Sections révisées : Section 9.1.1, Section 9.1.3, Section 9.4.3, Section 9.5.1, Section 9.7.3 Ajout de 9.3.2 OTS	P. Arturo
25	25 mai 2021	Sections révisée 6.1.1 (ajouté « comme Accord de non-divulgaration ») et 18.11.2	J. Koo
26	21 fév 2023	Chapitres 4, 6, 9, 11 et 13 révisés pour intégrer la Directive européenne sur la chaîne d'approvisionnement, les exigences en matière d'ESG (environnement, social, gouvernance) et la fiche d'évaluation des Fournisseurs révisée. Le Manuel a été reformaté en utilisant un système de numérotation simplifié.	Conseil de développement des Fournisseurs
27	9 août 2023	Chapitre 4 révisé pour intégrer les éléments relatifs à l'ESG (environnement, social, gouvernance)	Conseil de développement des Fournisseurs

ANNEXES :

A-1 Acronymes & Abréviations

3-D	Three Discipline Report (first 3 Steps of an 8-D Report) (Rapport des trois disciplines (3 premières étapes d'un rapport 8-D))
5-D	Five Discipline Report (first 5 Steps of an 8-D Report) (Rapport des cinq disciplines (5 premières étapes d'un rapport 8-D))
8-D	Eight Discipline Report (Rapport des huit disciplines)
AIAG	Automotive Industry Action Group
AIF	Annual Improvement Factor (Facteur d'amélioration annuel)
APQP	Advanced Product Quality Planning (Planification avancée de la qualité produit)
EASL	Enterprise Approved Sourcing List (Liste de sourcing approuvée par l'entreprise)
BU	Business Unit (Unité commerciale)
CPO	Chief Procurement Officer (Directeur des achats)
CPM	Complaint on Purchased Material (Plainte liée au matériel acheté)
D&B	Dunn & Bradstreet
DIN	Deutsche Industry Norm (Norme technique de l'industrie allemande)
DFMEA	Design FMEA (Conception FMEA)
ECM	Enterprise Commodity Manager (Manager de biens d'entreprise)
EPC	Early Production Containment (Confinement de début de production)
ESD	Electrostatic Discharge (Décharge électrostatique)
ESG	Environment, Social, Governance (Environnement, social, gouvernance)
eRFQ	Electronic Request for Quotation (Demande de prix électronique)
eSCR	Electronic Supplier Change Request (Demande électronique de changement du Fournisseur)
FIFO	First In First Out
PEPS	Premier entré premier sorti
FMEA	Failure Mode and Effects Analysis
GADSL	Global Automotive Declarable Substance List (Liste internationale des substances déclarables utilisées dans l'automobile) http://www.gadsl.org
APDEC	Analyse des modes de défaillance, de leurs effets et de leur criticité
GSM	Global Supply Management (Gestion globale de la chaîne logistique)
IMDS	International Material Data System (http://www.mdssystem.com/index.jsp)
ISO	International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation)
ISF	Importer Security Filing (Dépôt de garantie importateur)
ISPM 15	The International Standard for Phytosanitary Measures, Guidelines for Regulating Wood Packaging Material in International Trade
SIMP 15	Standard international pour l'application des mesures phytosanitaires, Lignes directrices pour la réglementation des emballages en bois dans le commerce international

JIT	Just in Time (Juste à temps)
MBE	Minority Business Enterprise
MSDS	Material Safety Data Sheet
FDS	Fiche de données de sécurité
NBH	New Business Hold (Maintien en attente de nouveau contrat)
OEM	Original Equipment Manufacturer (Fabricant d'équipement d'origine)
PFMEA	Process FMEA
PAMDEC	Processus AMDEC
PPM	Part per Million (Pièces par million)
PO	Purchase Order (Bon de Commande)
PPAP	Production Part Approval Process (Processus d'Approbation de la Production de Pièces)
PSW	Part Submission Warrant (Récépissé de Soumission de Pièce)
PWB	Printed Wiring Board (Carte de circuits imprimés)
REACH	Registration, Evaluation, Authorization of Chemicals (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques)
	http://www.acea.be/index.php
RFQ	Request For Quote (Demande de prix)
ROHS	Restriction of the use of certain hazardous substances (Restrictions d'utilisation de certaines substances dangereuses)
	http://ec.europa.eu/environment/waste/weee/index_en.htm
RPN	Risk Priority Number (Numéro de risque prioritaire)
R&R	Repeatability and Reproducibility
R&R	répétabilité et reproductibilité
SAE	Society of Automotive Engineers
SAQ	Self-Assessment Questionnaire (Questionnaire d'auto-évaluation)
SDR	Supplier Deviation Request (Demande de déviation du Fournisseur)
SG&A	Sales, General and Administration (Service des ventes et de l'administration Générale)
SOP	Start of Production (Lancement de la Production)
SOSP	Start of Serial Production (Lancement de la production en série)
SPC	Statistical Process Control (Processus de contrôle statistique)
VDA	Verband der Automobilindustrie (Verband der Automobilindustrie)
VIP	Value Improvement Program (Programme d'amélioration de la Valeur)

A-2 Formulaires

Numéro de formulaire	Nom du formulaire	Nom du fichier
<u>GSM-F001</u>	BorgWarner Supplier Questionnaire Questionnaire Fournisseur BorgWarner	GSM-F001 BorgWarner Supplier Questionnaire.doc
<u>GSM-F002</u>	Technical Site Assessment Évaluation du site technique	GSM-F002 Technical Site Assessment.xls
<u>GSM-F004</u>	We Are Ready Review Form Formulaire de revue nous sommes prêts	GSM-F004 We Are Ready Review Form.xls
<u>GSM-F005</u>	Supplier PPAP Check Sheet Fiche de contrôle Fournisseur PPAP	GSM-F005 Supplier PPAP Check Sheet.xls
<u>GSM-F007</u>	8-D Problem Solving Form Formulaire de résolution des problèmes 8-D	GSM-F007 8-D Problem Solving Form.xls
<u>GSM-F009</u>	CS2 Assessment Form Formulaire d'évaluation CS2	GSM-F009 CS2 Assessment Form.xls
<u>GSM-F012</u>	Packaging Form Formulaire relatif à l'emballage	GSM-F012 Packaging Form.xls
<u>GSM-F013</u>	C-TPAT Form Formulaire C-TPAT	GSM-F013 C-TPAT Form.doc
<u>GSM-F017</u>	Prototype Samples Submission Form Formulaire de soumission d'échantillons de prototype	GSM-F017 Prototype Samples Submission Form
<u>GSM-F018</u>	Early Production Containment Commitment Engagement de confinement de début de production	GSM-F018 Early Production Containment Commitment.doc
<u>GSM-F023</u>	Feasibility Commitment Form Formulaire d'engagement de faisabilité	GSM-F023 Feasibility Commitment Form
<u>GSM-F024</u>	Pass Through Characteristics Form Formulaire de caractéristiques non vérifiées	GSM-F024 Pass Through Characteristics Form
<u>GSM-F025</u>	Supplier Tooling Checklist Fiche de contrôle d'outillage Fournisseur	GSM-F025 Supplier Tooling Checklist
<u>GSM-F026</u>	Supplier Tooling Data	GSM-F026 Supplier Tooling Data

	Données d'outillage Fournisseur	
<u>GSM-F027</u>	Matrice de Sous-contractant	GSM-F027-Sub-Supplier Matrix
<u>GSM-F028</u>	Capacity Analysis Process Processus d'analyse de capacité	GSM-F028 Capacity Analysis Process
<u>GSM-F029</u>	Rapid Plant Assessment Évaluation rapide de l'usine	GSM-F029 Rapid Plant Assessment
<u>GSM-F030</u>	Anti-Bribery Due Diligence Questionnaire for Companies	GSM-F030 Anti-Bribery Due Diligence Questionnaire for Companies
<u>GSM-F033</u>	Formulaire d'audit de propreté	GSM-F033 Formulaire d'audit de propreté

For Reference Only